

2022

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

la ville agit

www.cergy.fr/tee



villedecergy

Le changement climatique	4
Les objectifs développement durable (ODD)	6
La feuille de route transition écologique et énergétique	8
Chapitre 1 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	10
ACTION 1 Accompagner la sobriété énergétique et réguler la demande lors des pics de consommation	12
ACTION 2 Rénover les bâtiments de la ville sur le plan énergétique	14
ACTION 3 Accompagner les copropriétés dans la rénovation énergétique	16
ACTION 4 Améliorer la gestion du parc automobile de la ville et inciter les agents à une mobilité active	17
ACTION 5 Encourager et sécuriser la pratique du vélo	18
ACTION 6 Déployer le télétravail pour les agents de la collectivité	20
ACTION 7 Éduquer les enfants au développement durable	21
Chapitre 2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	22
ACTION 8 Développer une gestion écologique des espaces verts	24
ACTION 9 Favoriser la biodiversité par l'éco-pâturage	25
ACTION 10 Créer des espaces naturels sensibles	26
ACTION 11 Participer à la création de l'espace naturel des Linandes	27
ACTION 12 Végétaliser la place des Chênes	28
ACTION 13 Création d'un jardin pédagogique et d'une grainothèque à Visages du Monde	29
ACTION 14 Réviser le plan local d'urbanisme	30
Chapitre 3 SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN	32
ACTION 15 Améliorer l'accueil du public pour obtenir le label Qualiville	34
ACTION 16 Renforcer l'aide et l'accompagnement aux familles	35
ACTION 17 Développer les pratiques éco-responsables dans les crèches	36
ACTION 18 Promouvoir l'égalité femme-homme	37
ACTION 19 Lutter contre la fracture numérique avec Cergy Connect	38
ACTION 20 Rompre l'isolement des seniors	39
ACTION 21 Lutter contre le chômage de longue durée par une démarche de territoire	40
ACTION 22 Soutenir les initiatives locales	41
ACTION 23 Devenir une collectivité éco-exemplaire	42
ACTION 24 Participation des médiathèques de Cergy au développement durable	43
Chapitre 4 PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	44
ACTION 25 Des projets d'agriculture et d'alimentation ouverts à tous	46
ACTION 26 Proposer une alimentation plus durable dans les écoles	47
ACTION 27 Accompagner une ferme agro-pédagogique	48
ACTION 28 Ancrer le développement durable dans la commande publique	49
ACTION 29 Commander des goodies plus responsables	50
ACTION 30 Diminuer la consommation de papier	51
ACTION 31 Aller vers plus de propreté dans la ville	52
ACTION 32 Lancer un label local "qualité" pour les commerçants	54
ACTION 33 Journée des associations : une manifestation plus respectueuse de l'environnement	55
Bilan des 54 actions annoncées pour 2021 et 2022	56
Les actions 2023	58
Les bonnes ressources	59

Rapport développement durable 2022

Directeur de publication : Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy et Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
 Rédaction : ville de Cergy - Photos : L. Pagès, A. Pedalino, C. Sturm, CACP
 Mise en page : Christine Gilberton et ville de Cergy
 Impression : Procopy, 8 rue des Oziers 95310 Saint-Ouen-l'Aumône
 Tirage raisonné à 80 exemplaires destinés aux directions des services et élus de la ville sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC, en recto-verso

Afin de réduire la quantité d'encre consommée lors de l'impression, nous utilisons les polices en noir 85 % (par rapport au noir 100 %, la consommation d'encre s'en trouve quasiment réduite de moitié sans que la qualité de lecture du document en soit altérée). Les aplats de couleurs sont texturés et les couleurs aquarellisées pour un gain d'encre.

Le rapport est consultable pour le public sur le site internet de la ville : www.cergy.fr/tee



EN 2022, 33 ACTIONS AMPLIFIÉES ET NOUVELLES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour la 3^e année consécutive depuis le début de ce mandat, la ville présente à ses habitants le **bilan de son action en matière de développement durable** sous une forme que nous souhaitons claire et accessible, destinée à être mise entre toutes les mains.

Cette année, plus encore que les autres, des sujets au cœur du développement durable comme la question de l'**énergie**, la **mobilité**, le **coût de l'alimentation**, le **réchauffement du climat** nous auront directement concernés et confirment que la ville doit continuer à agir dans ces domaines.

En 2021 nous vous présentions la **feuille de route de la ville en matière de transition écologique**. Vous la retrouverez cette année (page 8) dans une version visuelle conçue avec le souci de rendre clairs et concrets les 6 axes de l'action municipale en la matière.

Parce qu'il n'y a pas de développement durable sans prise en compte des ordres de grandeur, la ville et la CACP ont aussi mené cette année la révision approfondie de leur **bilan carbone** dont les premiers résultats, à l'échelle du territoire de l'agglomération, sont présentés page 5.

33 actions amplifiées ou nouvelles sont mises en avant cette année. Un certain nombre d'entre elles ont été coordonnées avec la communauté d'agglomération et sont signalées comme telles. La transition écologique passe en effet par une approche globale et la continuité entre les différents échelons territoriaux est indispensable.

En lien avec la situation qui nous concerne plus particulièrement cet hiver, les deux premières actions montrent comment, dans le **contexte inédit de renchérissement du coût de l'énergie**, la ville a renforcé les mesures précédemment amorcées de **sobriété énergétique**, notamment en vue des périodes de pics de demande.

Enfin, comme l'année dernière, ce rapport se conclut sur le **bilan chiffré**, établi en toute transparence, de la **mise en œuvre des engagements précédents** et par les **nouvelles initiatives projetées pour l'année prochaine**. C'est le signe que, malgré les difficultés budgétaires qui touchent toutes les collectivités, l'action publique en matière de **développement durable** et de **transition écologique** est, plus que jamais, d'actualité à Cergy.



Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise



David AGRECH

Adjoint au maire délégué
à la transition écologique
et énergétique

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENJEU MONDIAL & ACTION LOCALE

Un enjeu mondial

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) conclut, dans son rapport publié le 9 août 2021, que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu.

Même en limitant le réchauffement climatique, le changement climatique à l'échelle mondiale est en cours. Les catastrophes naturelles se multiplieront et la température de la planète aura augmenté de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que la précédente prévision du Giec. La trajectoire actuelle mondiale de hausse des températures se situe davantage vers 2,7°C à 3°C à l'horizon 2100 selon le GIEC avec des conséquences "irréversibles pour des siècles ou des millénaires". De fait, l'année 2022 sera la plus chaude jamais mesurée en France et le précédent record était détenu par l'année 2020.

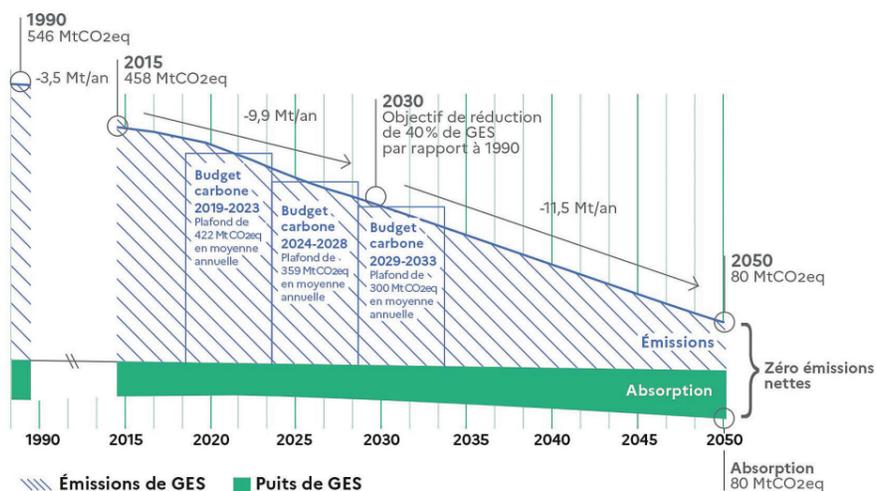
Le dernier rapport annuel du Haut Conseil pour le climat (HCC) rendu public en juin 2021 est sans appel : la France est loin d'avoir rejoint la trajectoire de baisse qu'elle s'est fixée pour atteindre ses objectifs en 2030.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont davantage baissé en 2019 (-1,9 %) que lors des années précédentes, mais la France devra pratiquement doubler le rythme de réduction dès cette année.

Dans les bâtiments, l'industrie et l'énergie, la baisse des émissions est continue depuis déjà plusieurs années. Ce n'est le cas ni des transports, qui sont la première source de GES (31 %) et dont les rejets n'ont quasiment pas baissé entre 1999 et 2019, ni de l'agriculture (19 % des émissions) où les progrès sont minimes (-0,2 % par an).

Pour 2050, la France s'est fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone, c'est-à-dire qu'elle vise zéro émission nette en 2050. Pour y parvenir, il lui faudra réduire ses émissions au maximum, et rehausser les puits de carbone (sols, forêts) pour absorber les émissions résiduelles.

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



La SNBC s'appuie sur un scénario prospectif d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans faire de paris technologiques. Celui-ci permet de définir un chemin crédible de la transition vers cet objectif, d'identifier les verrous technologiques et d'anticiper les besoins en innovation.

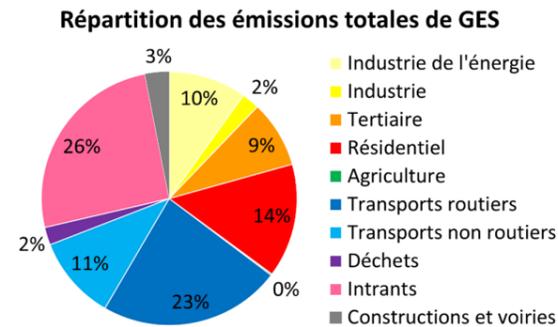
Source : Stratégie nationale bas carbone - Ministère de la Transition écologique - Octobre 2020

Action locale

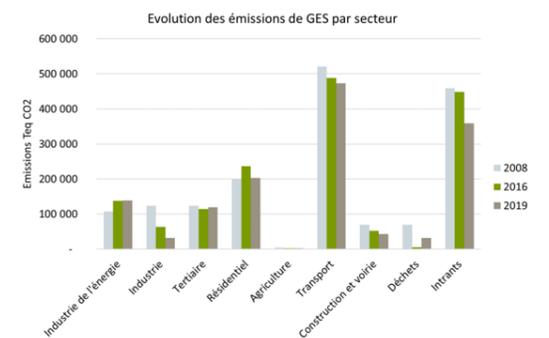
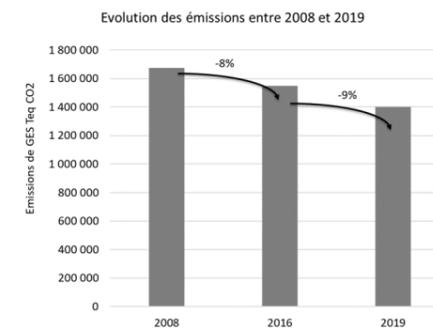
Les collectivités, par leurs compétences, ont un rôle majeur à jouer dans la politique climatique. En tant qu'actrices de la politique locale, elles contribuent ainsi directement pour environ 12 % des émissions nationales de GES. Mais, à travers leurs politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport et d'approvisionnement énergétique, elles agissent également indirectement sur plus de 50 % des émissions. La ville de Cergy contribue par ses actions à la réalisation des objectifs du Plan climat air-énergie territorial de l'agglomération adopté en 2018 qui vise d'une part à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'autre part à agir pour prévenir et réduire les conséquences du changement climatique et à s'y adapter (hausse des températures, augmentation des événements climatiques extrêmes, fréquence et gravité des inondations, etc.).

Selon le bilan carbone de l'agglomération mis à jour cette année, **plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du territoire** sont imputables à la consommation énergétique des **bâtiments** (tertiaire et habitat) et aux transports (routier et non routier). L'ensemble des émissions de GES liées aux intrants à savoir les **biens et services importés** (et donc non produits sur le territoire) représente une part assez **importante** (26%).

Bilan carbone territorial de la CACP mis à jour en 2022



Une **baisse réelle** de -17% des émissions de gaz à effet de serre a été observée depuis 2009 (cf. graphique ci-dessous) reposant essentiellement au niveau local sur une évolution du **mix énergétique** du chauffage urbain (moins de charbon et plus de bois) et la **rénovation de l'éclairage public**. Afin de viser l'objectif de réduction des GES de -55% d'ici 2030, les **marges de progrès** portent principalement sur la **rénovation du patrimoine, les mobilités et les modes de consommation**.



Zoom sur les 8 actions prioritaires de la feuille de route transition écologique et énergétique de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Objectif : se donner les moyens de "rattraper la trajectoire 2030" d'ici la fin de mandat soit -55 % d'émissions de GES d'ici 2030.

1. Accélérer la rénovation du patrimoine bâti de l'agglomération

Objectif : réduire la consommation d'énergie du patrimoine bâti de -40% en 2030 selon les obligations du Décret tertiaire

2. Agir en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat

Objectif : réduire les GES de l'habitat de 55% d'ici à 2030

3. Développer la production d'énergies renouvelables (ENR) sur le territoire en particulier du photovoltaïque

Objectif : 16% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030 soit un doublement de la production

4. Améliorer la performance environnementale du réseau de chaleur urbain avec l'arrêt de l'utilisation du charbon et le rajout de bois

Objectif : 70% d'ENR ou de récupération d'ici 2028

5. Mettre en œuvre les 18 actions du Projet alimentaire territorial

Objectif : 5 nouvelles installations de maraîchers bio d'ici 2030

6. Gérer durablement les espaces verts du territoire et les boisements

Objectif : reboiser la trame verte et bleue inscrite au Scot

7. Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de mobilité via le Plan local des mobilités 2023-2027

Objectif : réduire de -40% les GES du secteur des transports

8. Poursuivre l'engagement sur la réduction des déchets

Objectif : réduire la production de déchets de 15% en 2030 soit 464 kg/habitant/an

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



La pandémie de Covid-19 a montré que la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) pouvait résulter d'une baisse brutale des activités économiques s'accompagnant de reculs sociaux manifestes (hausse du chômage, de la pauvreté, des violences et inégalités de genre). Il est donc nécessaire d'inscrire l'action climat dans une logique de développement durable et inclusif.

En insistant sur les interrelations entre les 17 objectifs du développement durable, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable en liant étroitement les dimensions sociales et environnementales.

Pour ceux qui considéraient que l'urgence sociale justifie de faire passer les préoccupations environnementales au second plan, la crise Covid, – dont l'émergence est directement liée aux atteintes à la biodiversité – est venue durement mettre en évidence l'influence de l'état de l'environnement sur la santé et le bien-être social à l'échelle mondiale, notamment pour les plus pauvres.

Les ODD, c'est quoi ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Dans ce cadre, il se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 ODD.

C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.

- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et États.
- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice
- Les 17 objectifs de développement durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.
- Dans de nombreux pays, le référentiel des ODD a été saisi par les collectivités territoriales comme un cadre permettant de penser leurs politiques.

CERGY ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Près de la moitié des actions de la ville recensées dans ce rapport ont prioritairement poursuivi la réalisation des 3 objectifs développement durable prioritaires suivants :



ODD 11 19 % des actions

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



ODD 12 15 % des actions

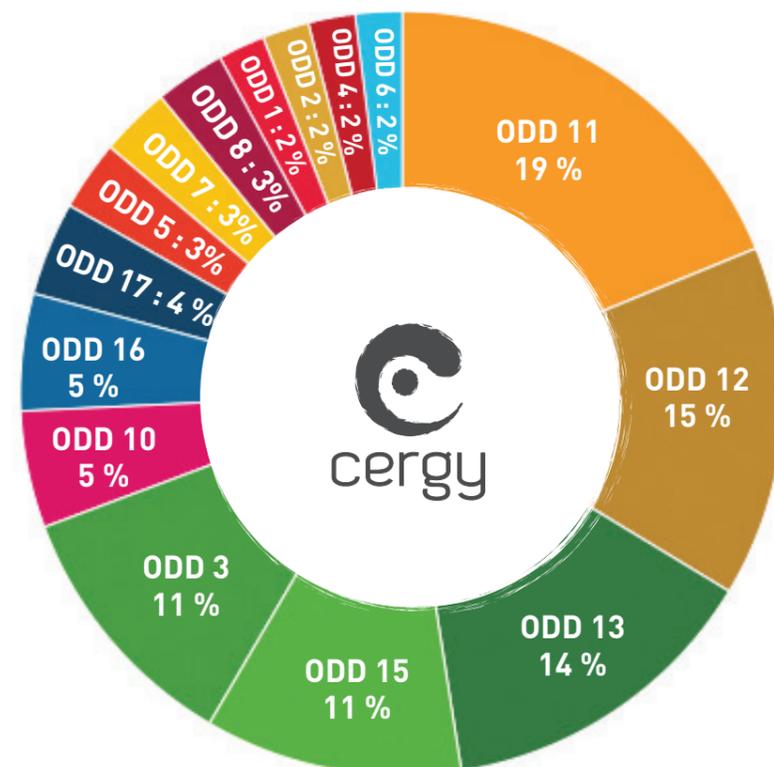
Établir des modes de consommation et de production durables.



ODD 13 14 % des actions

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

La part des objectifs développement durable portés par la ville de Cergy dans le rapport développement durable 2022



LA FEUILLE DE ROUTE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

La ville de Cergy s'engage en faveur de la transition écologique et énergétique. Dans cette optique, une feuille de route municipale a été élaborée. Elle sert de **guide aux actions des différentes délégations.**

Les numéros renvoient aux actions réalisées en 2022 présentées dans ce rapport de développement durable.

EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

SENSIBILISER & MOBILISER

Mobilité durable & économique des agents



ECO-EXEMPLARITÉ

23 29

21 Développement de projets locaux

cergy

- 23 Achats
- 29 Tri
- 21 Mobilité

30 6

RÉNOVATION & ÉNERGIES RENOUVELABLES

1 Sobriété dans la consommation



2 Rénovation thermique



Energies renouvelables & réseaux de chaleur



POLLUTION & DÉCHETS



28 Charte Stop aux perturbateurs endocriniens

26 Valorisation Biodéchets dans les écoles



CERGY VILLE DURABLE

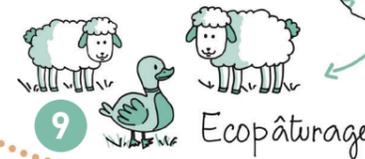


BIODIVERSITÉ

8



NATURE EN VILLE



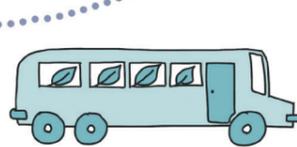
10



Atelier d'auto-réparation



Livraison de colis à vélo



Pistes cyclables +20 km



5 Stationnement pour vélos



MOBILITÉ



25 projet alimentaire de quartier

AGRICULTURE URBAINE



1,3 ha sur l'ex-Stade JR Gaut

27

Plaine des Limandes 2ha



26 Circuits courts
Cantines 50% BIO
Initiatives locales

ALIMENTATION



Pour la BIODIVERSITÉ!
NOS AMBITIONS

Regarde ce que mettent en place les acteurs et habitants pour que CERGY devienne une ville durable



© Caroline TSIANG

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prendre conscience de l'enjeu du changement climatique à Cergy, en cohérence avec les engagements nationaux et locaux (Plan climat air-énergie territorial de Cergy-Pontoise), passe par la connaissance de l'empreinte carbone de la ville et de l'impact de la hausse des températures sur le territoire.

Des évolutions réglementaires majeures portant sur la lutte contre le changement climatique :

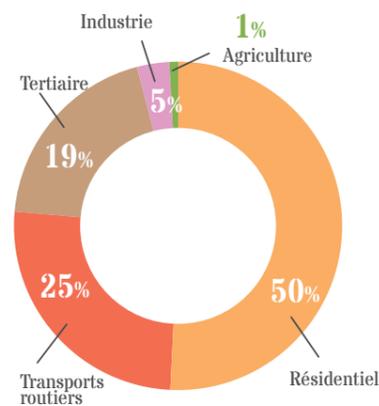
Le zéro artificialisation net des sols : la loi climat et résilience de 2021, introduit le zéro artificialisation nette des sols comme objectif à moins de 30 ans. Cet objectif passe par un premier palier de réduction de moitié à l'échelle régionale de l'artificialisation pour les dix prochaines années par rapport aux dix années précédentes. À titre indicatif cette consommation d'espace a été de 20 hectares entre 2010 et 2020 sur le territoire de Cergy selon les données de l'observatoire de l'artificialisation.

La neutralité carbone pour 2050 : la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe l'objectif de neutralité carbone pour 2050. Cet objectif formalisé dans la Stratégie nationale bas carbone implique d'intervenir prioritairement sur les deux principaux postes d'émission de gaz à effet de serre : les transports et les bâtiments, domaines où le PLU peut être prescriptif.

Le profil carbone et énergétique de Cergy

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire de Cergy sont pour plus de la moitié générées par les secteurs résidentiels et tertiaires (bureaux et équipements publics). Elles proviennent principalement de la consommation de combustibles fossiles (fioul et gaz) pour le chauffage ou l'eau chaude mais également utilisées pour la production de froid (climatisation, réfrigérateurs, etc.). Le secteur des transports routiers émet quant à lui 1/4 des émissions du territoire.

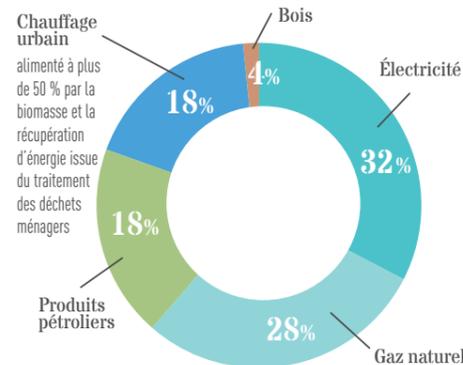
Les émissions de GES sur le territoire de Cergy



Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

Les énergies fossiles représentent la moitié des énergies utilisées sur le territoire communal.

Consommation du territoire par type d'énergie (Gwh)



Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

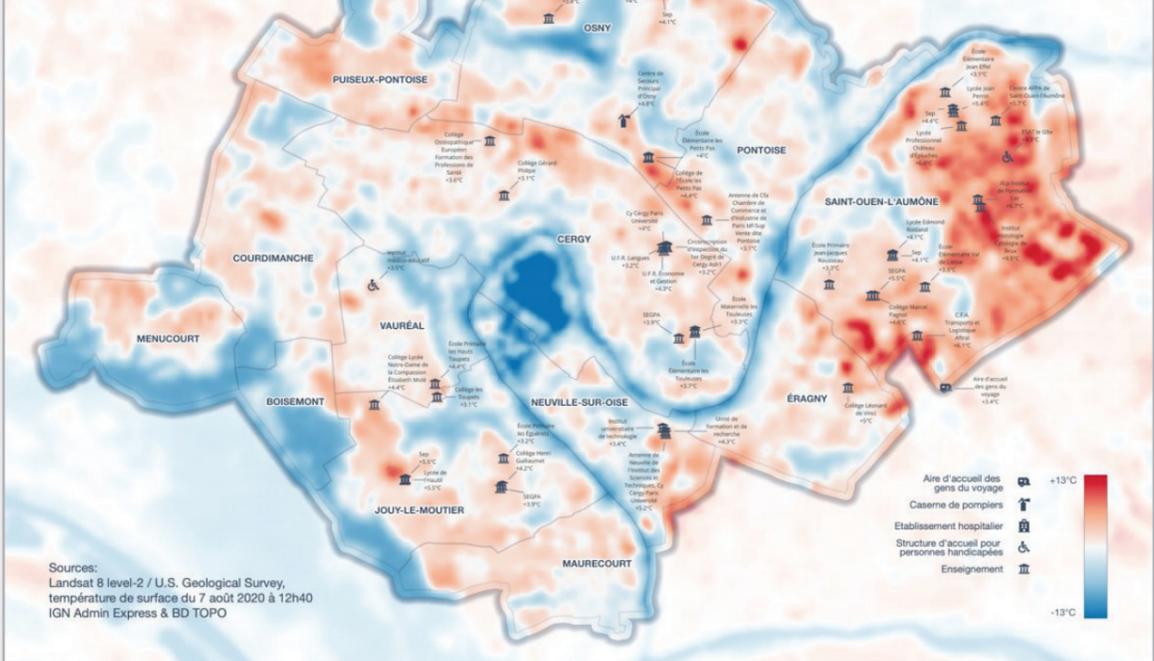
Impact en CO₂ lié à la production d'énergie [source Ademe*]

- Pétrole lourd : 778 gCO₂ eq/kWh*
- Gaz naturel : 443 gCO₂ eq/kWh*
- Électricité (chauffage) : 210 gCO₂ eq/kWh*
- Chauffage urbain CACP : 77 gCO₂ eq/kWh

Le chauffage urbain occupe une part significative de l'approvisionnement énergétique (18%). Par rapport aux chauffages alimentés par des énergies fossiles, il contribue ainsi à réduire l'empreinte carbone et la vulnérabilité des habitants face à l'augmentation des prix du gaz et du pétrole.

Agglomération de Cergy-Pontoise : Impact des températures de surface sur les activités humaines

La température affichée sous chaque label correspond à l'écart à la moyenne.



Sources: Landsat 8 level-2 / U.S. Geological Survey, température de surface du 7 août 2020 à 12h40, IGN Admin Express & BD TOPO

Source : étude de vulnérabilité du territoire de la CACP aux bouleversements climatiques réalisée en septembre 2021 par le Bureau d'études Aristot

Les vulnérabilités de Cergy face au changement climatique

Certains des impacts du changement climatique sont déjà à l'œuvre à Cergy. L'ACTION DOIT DONC ÊTRE DOUBLE : participer à la réduction de la cause et s'adapter aux conséquences sur le territoire disposant d'un centre dense très artificialisé et traversé également par l'Oise.

Les conséquences du changement climatique sur le territoire de la ville :

- **Retrait / gonflement des sols argileux :** l'alternance de sécheresse-réhydratation des sols argileux entraîne localement, notamment nord-est de Cergy, des mouvements de terrain. Le risque de multiplication de cet aléa est estimé entre 3 et 6 à l'horizon 2100.
- **Hausse des températures :** hausse du nombre de jours et de nuits les plus chauds (x3) et des périodes de chaleur avec renforcement des phénomènes d'îlots de chaleur (notamment pour les quartiers Hauts-de-Cergy, Axe Majeur

et Horloge). Les conséquences sont multiples : impact sur le bien-être et la santé, hausse de l'utilisation de la climatisation, disparition de certaines espèces, baisse des rendements agricoles, etc.

AGIR → Maintien des espaces végétalisés et des points d'eau, PLU bioclimatique intégrant des dispositifs de rafraîchissement passif, albédo...

• **Multiplication des inondations (x5) d'ici la fin du siècle**

AGIR → Toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, désimperméabilisation des sols.

• **Dépendance aux énergies fossiles :** vulnérabilité face à la volatilité des prix des énergies et des ressources.

AGIR → Choix de ressources et d'énergies locales et sobriété [isolation, chauffage urbain, géothermie, productions et commerces locaux, mobilités actives].

• La ville de Cergy doit agir pour la préservation et l'adaptation de son territoire au bénéfice de la biodiversité, du bien-être et de la sécurité de la population et du maintien des activités économiques.

Les changements non anticipés seront sources d'instabilité sociale.



Accompagner la sobriété énergétique et réguler la demande lors des pics de consommation

Les mesures de sobriété énergétique sont nécessaires pour atteindre la trajectoire de **neutralité carbone en 2050 au niveau national**. La hausse inédite des prix de l'énergie au cours de l'année 2022 les rend désormais incontournables.

Dans les faits

Trois volets de mesures ont été prolongés ou mis en place à Cergy :

1. Économies d'énergie : le plan de sobriété de la ville

La ville de Cergy sera, fin 2022, à 2,5 millions d'euros de dépenses énergétiques contre 2 millions d'euros de dépenses en 2021, soit un surcoût de 500 000 euros sur l'exercice en 2022. Pour 2023, les prévisions sont de 5 millions d'euros de dépenses de fluides, soit un surcoût de 2,5 millions d'euros. Afin de faire face à ces augmentations sans précédent, **la collectivité s'est dotée d'un plan de sobriété énergétique visant à économiser 500 000 euros en 2023**. Au cœur des préoccupations actuelles de la ville : trouver quels leviers actionner pour combler les 2 millions d'économies restant à faire pour l'année prochaine.

Zoom sur la facture énergétique pour 2023 (estimation oct. 2022)

2 866 361 € d'électricité
(+100 % par rapport à 2022)

998 481 € de chauffage urbain
(+30 % par rapport à 2022)

1 254 972 € de gaz
(+250 % par rapport à 2022)

Les principales mesures appliquées par la ville :

- Réduction de la période de chauffage du 1er novembre au 15 avril (sauf pour les crèches).
- Baisse des températures sur des plages horaires journalières et hebdomadaires.
À retenir : 341 000 € pourront être économisés en 2023 en baissant de 1 degré les températures et en réduisant la période de chauffage de 2 semaines.
- Extension des dispositifs de régulation de chauffage.
- Baisse du débit des VMC (ventilation mécanique contrôlée) pendant les périodes d'inoccupations des locaux (soir, vacances scolaires et week-end).
- Coupure de l'eau chaude sanitaire (sauf pour les équipements sportifs).
- Regroupement d'équipements en période de vacances scolaire ou certains week-end
- Extinction de l'éclairage public de 1h30 à 4h30, y compris décorations de Noël, tout en maintenant éclairées les centralités et les gares, et arrêt du concours "Décorez vos balcons, fenêtres et jardins pour Noël" afin de ne pas inciter les habitants à surconsommer.

Ces mesures feront l'objet d'un suivi en particulier par l'intermédiaire des gardiens d'équipements et des techniciens de secteur et à partir des factures reçues par la collectivité.

Toutes les mesures sont en ligne sur www.cergy.fr/eco-energie

2. Signature de la charte RTE et promotion des outils myecowatt et myecogaz

En novembre 2022, Jean-Paul Jeandon a signé, en qualité de maire de Cergy et de président de l'agglomération de Cergy-Pontoise, la charte d'engagement Ecowatt portée par le Réseau de Transport d'électricité (RTE) et l'Ademe afin de concourir à limiter les risques de coupures d'électricité. La signature de cette charte engage la collectivité à s'inscrire dans une démarche d'économies d'énergies structurelles notamment à travers les actions inscrites **dans le plan de sobriété de la ville** et à communiquer et prendre des mesures spécifiques notamment lors des pics de consommation en signal rouge ou orange Ecowatt.

3. Poursuite du déploiement du dispositif Voltalis

Dès 2021, alors que la problématique du risque de coupure électrique hivernale était peu connue et peu anticipée, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Cergy ont émis un avis favorable pour que Voltalis propose sa solution sur le territoire en contactant les habitants concernés chauffés à l'électricité.

Le pilotage intelligent de la consommation électrique de Voltalis consiste à agir sur la demande en électricité des particuliers en la réduisant lorsque le système électrique en a besoin. En effet, l'électricité ne se stocke pas et le système électrique doit en permanence assurer en temps réel l'équilibre entre la production et la consommation.

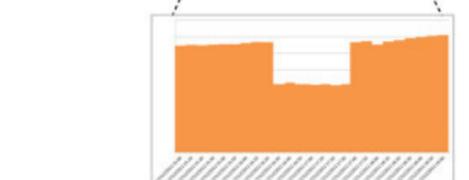
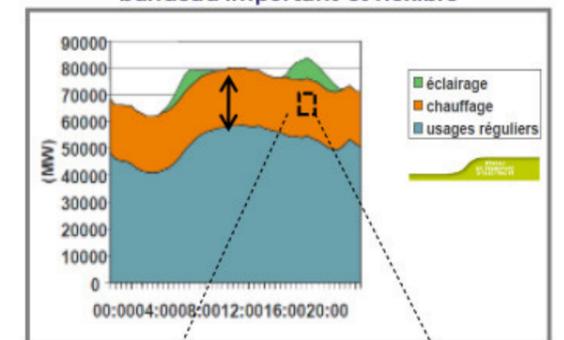
Cette solution permet de **réduire le risque de coupure électrique, en réduisant l'usage des centrales thermiques souvent employées pour équilibrer le réseau électrique, en cas de forte demande et de décarboner le mix électrique consommé**.

Ce dispositif n'est pas obligatoire et reste à l'appréciation des habitants. Il est financé par le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité français ; il est donc gratuit pour les habitants.

Le déploiement à Cergy a débuté au printemps 2022 : 759 boîtiers ont été installés à Cergy soit 14 MWh d'électricité et 6 tCO₂eq économisés.

Pour plus d'informations et prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au **01 87 15 83 82**, à cergypontoise@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com

Consommation nationale d'une journée type d'hiver : le chauffage électrique représente un bandeau important et flexible



Exemple de modulation par Voltalis (courbe de charge agrégée des adhérents équipés)

PERSPECTIVES 2023

- Consolidation du bilan des économies d'énergie et de rejet de CO₂ à la sortie de la saison de chauffe, au printemps 2023
- Suivi des mesures du plan de sobriété
- Étudier la possibilité d'exploiter les signaux EcoWatt à partir de l'API afin de programmer automatiquement certains équipements lors d'un signal orange ou rouge





Rénover les bâtiments de la ville sur le plan énergétique

La ville de Cergy, à travers l'élaboration de son **Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) lancé en février 2022**, a souhaité mener une action globale en mettant en place une **stratégie immobilière à moyen/long terme** et en disposant d'un **outil d'aide à la décision** afin notamment d'optimiser et rationaliser la **gestion de ses actifs immobiliers et répondre aux enjeux énergétiques et climatiques du patrimoine bâti communal**.

Cet outil permet :

- d'établir un diagnostic de l'état du patrimoine et de son occupation
- de bénéficier d'une vision prospective des opérations à entreprendre : cessions, rénovations, locations, acquisitions, démolitions...
- d'améliorer la qualité et l'adéquation des locaux aux besoins

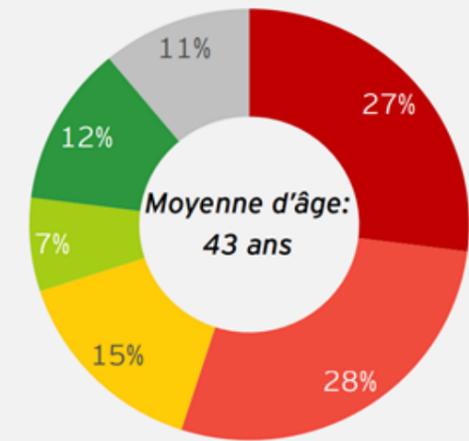
Dans le cadre de cette gestion patrimoniale, le **critère énergétique** est désormais intégré et occupe une **place majeure dans les choix relatifs à l'acquisition ou la location de bâtiments et à la programmation de travaux**.

Le patrimoine immobilier de la ville de Cergy est un patrimoine important qui s'étend sur **201 361 m² répartis sur 258 bâtiments**.



171 BÂTIMENTS de la Ville ont été construits il y a plus de 30 ans. La moyenne d'âge de construction des bâtiments de la Ville est de **43 ans**.

Répartition des surfaces (m²) de la Ville de Cergy par année de construction



Moyenne d'âge: **43 ans**

■ <1980 ■ 1990-2000 ■ >2010
■ 1980-1990 ■ 2000-2010 ■ Non renseigné

Source : Sdie ville de Cergy, juin 2022

Le **PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA VILLE** est constitué principalement de **groupes scolaires (42 %)**, de **locaux sportifs (12 %)** et de **locaux administratifs (9 %)**.

Surface en m ² par catégorie		Actifs immobiliers		Pourcentage (%) de chaque catégorie par rapport à la surface en m ²	
Groupes scolaires	84.725	27	Groupes scolaires	42%	
Locaux sportifs	23.818	13	Locaux sportifs	12%	
Autres*	21.318	35	Autres*	11%	
Locaux administratifs	18.636	4	Locaux administratifs	9%	
Locaux de stockage	12.785	6	Locaux de stockage	6%	
Locaux associatifs	12.506	29	Locaux associatifs	6%	
Locaux culturels	11.287	10	Locaux culturels	6%	
Logements	10.273	118	Logements	5%	
Petite enfance	6.013	16	Petite enfance	3%	

Construits majoritairement entre 1975 et 1990, époque de construction de la ville nouvelle, le patrimoine de la ville devient vieillissant, insatisfaisant au regard des critères thermiques actuels et nécessite des opérations de rénovation et de maintenance mais aussi de la démolition-reconstruction pour l'adapter aux nouveaux usages, avec la préoccupation pour la collectivité de toujours rendre un service public de qualité.

Source : Sdie ville de Cergy, juin 2022

Les coûts nécessaires à la remise en état de ce patrimoine sont relativement importants au regard du contexte financier déjà contraint.

Dans le cadre de la préparation de cette étude, la collectivité a identifié 4 axes prioritaires pour son patrimoine bâti :

- Optimisation et conservation du patrimoine existant ;
- Efficacité énergétique ;
- Adaptation du bâti aux nouveaux usages et besoins et à l'attractivité de notre territoire ;
- Cohérence avec le projet de mandat et les évolutions démographiques.

CHIFFRES-CLÉS

201 361 m² répartis sur 258 bâtiments c'est le patrimoine immobilier de la ville de Cergy

PERSPECTIVE 2023

Adoption et présentation d'un scénario d'investissement sur 10 ans





Accompagner les copropriétés dans la rénovation énergétique

Pour préserver la qualité de vie de ses habitants et agir pour la transition écologique, la ville s'engage pour la rénovation énergétique des copropriétés.

Cergy est ainsi la ville moteur au niveau de l'agglomération dans la mise en place du programme national Récif+ piloté par le département du Val-d'Oise. Ce dispositif vise à massifier la rénovation énergétique des copropriétés.

Il s'agit d'un programme d'actions de sensibilisation et de communication sur deux ans sous la marque "Rénovons collectif" pour créer une dynamique de rénovation du parc privé. La commune bénéficie d'aides financières pour déployer ces actions sur son territoire.



Dans les faits

Le programme Récif+ a été officiellement lancé à l'échelle nationale en avril 2022. En juin 2022, la ville de Cergy a débuté les actions de communication sur son site web. Des courriers ont été envoyés auprès des copropriétés pour les inciter à s'engager dans un programme de rénovation énergétique.

91 copropriétés "cibles" (copropriétés verticales de + de 15 ans, de + de 10 lots, en bonne santé

financière), soit plus de **6 000 logements sont ciblés** par cette campagne de communication active sur Cergy.

La ville oriente également les copropriétaires concernés vers le programme SARE afin de bénéficier de conseils personnalisés. Ainsi, à compter de septembre 2022 et jusqu'à la fin de l'année, les Cergyssois concernés ont profité de **conseils juridiques et financiers à titre gratuit** via des permanences mensuelles de la part d'organismes comme l'ADIL et Soliha.

CHIFFRES-CLÉS

91 copropriétés prioritaires pour le programme Recif + soit 6 000 logements

6 000 courriers à destination des copropriétés ciblées ont été envoyés par la ville

PERSPECTIVE 2023

Organisation d'un atelier pour les élus et un forum intercommunal sur la rénovation énergétique



Améliorer la gestion du parc automobile de la ville et inciter les agents à une mobilité active

Le diagnostic réalisé en 2021 sur le parc automobile pour optimiser les moyens matériels et organisationnels existants et décarboner la flotte a mis en avant plusieurs constats :

- Les véhicules sont vétustes et ont une ancienneté supérieure à 9 ans pour 35 % du parc ;
- Les véhicules roulent essentiellement au sein de l'agglomération de Cergy, ce qui explique un kilométrage annuel moyen inférieur à 10 000 km ;
- Les véhicules utilitaires sont majoritairement en motorisation diesel ;
- La gestion du parc pourrait être optimisée.

Dans les faits

Un travail a donc été mené sur l'amélioration du dimensionnement du parc et sur l'organisation des déplacements des agents.

Au-delà de l'impact budgétaire pour la ville et de la réduction des dépenses, des co-bénéfices sur le plan environnemental et sanitaire sont également recherchés :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer notre note écologique WLTP (norme d'essais d'homologation des véhicules) ;
- Contribuer à améliorer la qualité de l'air par le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules moins polluants ;
- Inciter les agents à une mobilité active (à pied, vélo) ou à emprunter les transports publics.

Le nombre de véhicules composant la flotte municipale est en baisse, de 121 véhicules en 2021 à 117 véhicules en 2022, tandis que la part de véhicules électriques est croissante passant de 18 % en 2021 à 19,6 % en 2022.

Afin d'inciter à la pratique des mobilités actives, **la mise à disposition des 10 vélos électriques** est effective depuis l'été 2022 et le **forfait mobilités durables** pour les agents de la ville se rendant sur leur lieu de travail à vélo ou en covoiturage est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2022.

CHIFFRES-CLÉS

19,6 % de véhicules électriques dans le parc automobile

13 vélos électriques répartis dans différents services de la ville

PERSPECTIVES 2023

- Gestion centralisée des achats de titres de transports bus et RER pour les trajets professionnels et les sorties organisées par la ville via le pôle mobilité
- Poursuite du verdissement de la flotte : plus de 50% des véhicules commandés seront des véhicules propres
- Achat d'un vélo cargo
- Bilan de la 1^{ère} année de mise en œuvre du forfait mobilités durables



Encourager et sécuriser la pratique du vélo

Les déplacements à vélo sont bénéfiques pour le **pouvoir d'achat** en particulier avec l'augmentation du prix des énergies, pour la **santé**, notamment pour la prévention des maladies cardio-vasculaires, et pour la planète en n'émettant **pas de pollution atmosphérique** et en étant le **mode de transport le moins carboné**. C'est la raison pour laquelle le Plan national vélo prévoit de tripler sa part modale pour atteindre 9 % en 2024.

Dans les faits

La ville de Cergy dispose d'un réseau cyclable de **38 km**. Cette trame structurante est un atout et il convient d'en résorber les dernières discontinuités.

Le Plan d'action pour les mobilités actives (PAMA)

Le PAMA de la ville vient d'être finalisé et sera présenté en Conseil municipal en janvier 2023. Il comporte en particulier un **schéma directeur cyclable communal** nécessaire à la priorisation des investissements et à l'obtention des cofinancements de l'État et des collectivités territoriales. Il propose notamment une **programmation triennale de 12 km de linéaire cyclable** porté par la commune. Il est constitué de **50 actions** réparties en 5 volets, notamment le volet stationnement et le volet accompagnement du changement qui correspondent aux leviers d'action forts de la commune.

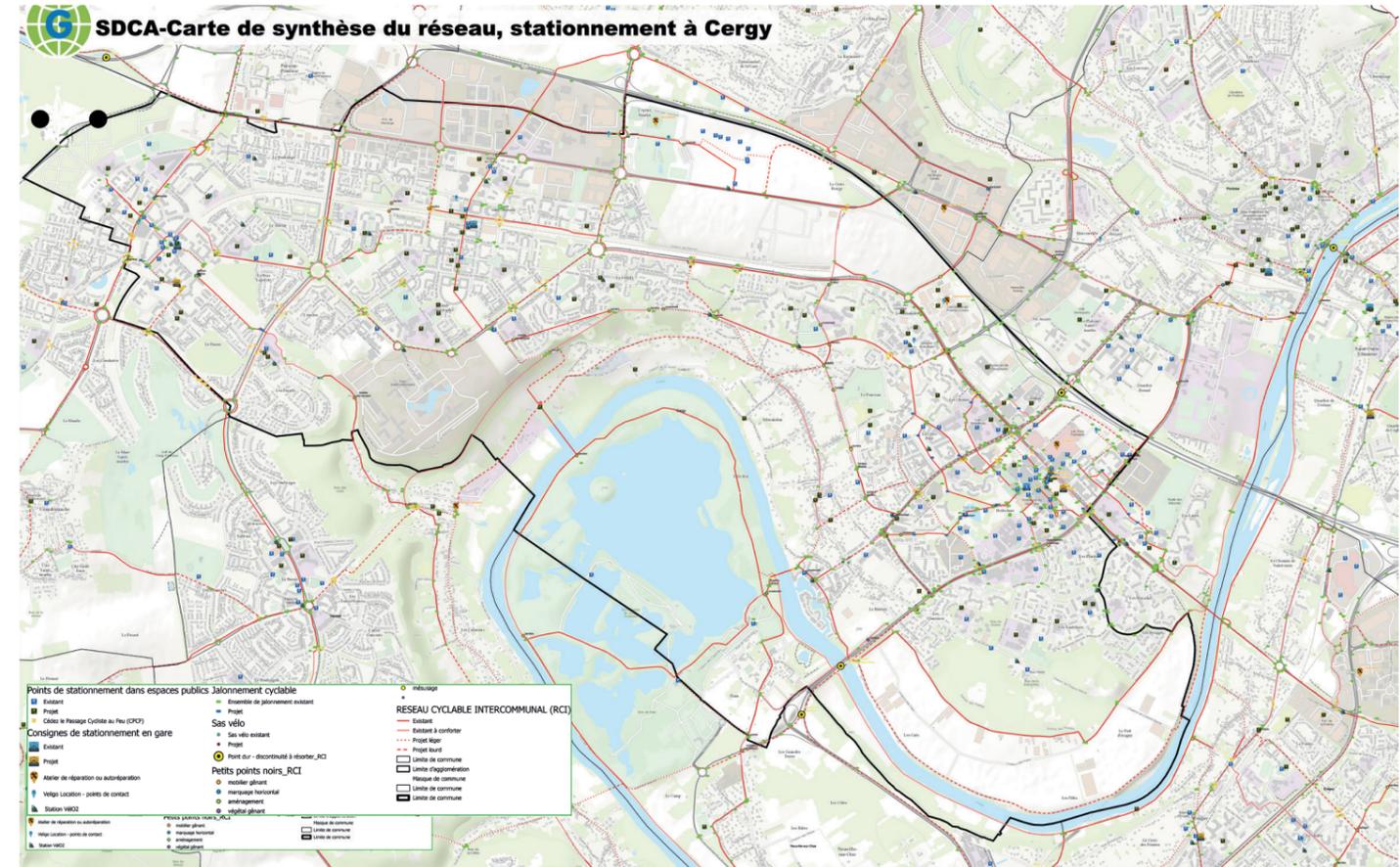
Les principales actions du PAMA

- Extension du réseau cyclable communal : + 20 km
- Multiplication par 3 du nombre de stationnements (actuellement 1000 stationnements vélo sur l'espace public)
- Mise en place progressive de zones de circulation apaisée
- Accompagnement des pratiques auprès des Cergyssois et notamment déploiement de l'opération "Savoir rouler à vélo" dans les groupes scolaires (primaire).
- Réhabilitation de la boucle d'Ariane et de la trame piétonne séparée
- Pilotage du PAMA par un.e chargé.e de mission vélo

Les double-sens cyclables

Le décret n° 2008-754 du 30/07/2008 prévoit que les rues à sens unique dont la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h sont en double sens cyclable. La ville de Cergy accompagnera cette disposition en mettant en place la signalisation nécessaire dans les rues éligibles.

Une première phase de 15 rues a été programmée pour début 2023. Elle correspond à un linéaire de 3 km.



Sources: IGN, Esri, HERE, Garmin, GeoTechnologies, Inc., Intermap, USGS, METI/NASA

Le Schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération (SDCA)

Le SDCA a été révisé en 2022 en concertation avec la ville de Cergy pour les aménagements qui concernent son territoire. Il prévoit la poursuite de la création d'aménagements cyclables et du déploiement des stationnements sur l'espace public.

Le réseau cyclable cergyssois passerait de 34 km en 2022 à environ 58 km dont :

- **12 km** de voies cyclables communales recensées dans le schéma directeur des mobilités cyclables d'agglomération 2022-2030 ;
- **17 km** pour la réalisation de la boucle d'Ariane ;
- **4,3 km** pour l'ensemble des doubles-sens cyclables.

En 2022, le SDCA a continué à être aménagé avec **la création ou la réfection lourde de 2,1 km de linéaire cyclable** : le boulevard de l'Oise (entre l'avenue du Nord et le rond-point du Haut de Gency), l'allée du Belvédère, l'avenue des 3 Fontaines et le boulevard de la Paix.

CHIFFRES-CLÉS

34 km de pistes cyclables sécurisées à Cergy

17 km de cheminements piéton ou vélo sécurisés : c'est le projet de Boucle d'Ariane

500 élèves bénéficiaires de pistes d'apprentissage Maif pour le Savoir Rouler à vélo

PERSPECTIVES 2023

- Adoption du PAMA
- Poursuite de l'aménagement des réseaux cyclables communaux et d'agglomération en concertation avec la CACP
- Déploiement de stationnements vélos sur la voirie et dans les bâtiments communaux



Déployer le télétravail pour les agents de la collectivité

Depuis la crise sanitaire, nous assistons au niveau national à un large déploiement du télétravail dans les organisations. Selon l'étude de l'Ademe *Télétravail, (im)mobilité et mode de vie* (juillet 2020), 42 % des salariés ont télétravaillé durant le premier confinement et un peu moins de 25 % ont pu l'expérimenter pour la première fois à cette occasion.

En travaillant depuis la maison, nous contribuons à réduire de 69 % le volume des déplacements par rapport à un jour passé sur le lieu de travail.

La généralisation du télétravail au niveau national, incluant 18 % des actifs qui deviendraient télétravailleurs, permettrait l'évitement quotidien de 3,3 millions de déplacements, soit 42,9 millions de km, un jour de semaine.



Dans les faits

Inscrit dans l'engagement n°10 du pacte social 2016-2020 signé entre la municipalité de Cergy et les organisations syndicales, la mise en place d'un cadre pour le télétravail a constitué un chantier important pour **améliorer les conditions de travail et de bien-être des agents**. Il favorise un **travail productif** dans un **environnement parfois mieux adapté à des tâches nécessitant concentration**, et permet d'**éviter des trajets domicile-travail** parfois importants en région parisienne.

La ville s'est tout d'abord engagée, en 2019, dans une phase d'expérimentation auprès de moins de 20 agents. Deux ans plus tard, la démarche s'est accélérée avec la crise sanitaire pour atteindre aujourd'hui **265 télétravailleurs**.

Les engagements de la 2^e version du protocole télétravail votée le 30 novembre 2021 ont été mis en place sur l'année 2022 à savoir : le passage de 1 à 2 jours télétravaillés par semaine pour les agents travaillant à temps complet ainsi que la mise en place de 12 journées mobiles de télétravail.

CHIFFRES-CLÉS

265 agents bénéficiaires

8 nouvelles inscriptions et 257 demandes de renouvellement

7 500 km par semaine de déplacements motorisés évités soit 1 650 kg CO₂eq

PERSPECTIVES 2023

- Maintien de l'effort de déploiement des postes télétravaillables / télétravaillés
- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone



Éduquer les enfants au développement durable

Depuis plusieurs années, la ville de Cergy développe des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté au sein des groupes scolaires. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le **nouveau projet éducatif de territoire 2022-2025**.

Dans les faits

Programme Éco-École

Chaque année, les établissements engagés dans le programme Éco-École peuvent demander le label pour un projet développement durable concret qu'ils ont mené. **En 2022, 4 écoles de la ville ont ainsi été labellisées** : La Justice, Le Chemin Dupuis élémentaire, Le Ponceau élémentaire et Le Nautilus maternelle. **La ville soutient financièrement les projets proposés par les écoles labellisées ou en cours de labellisation.**



Création d'un jardin à l'école de la Justice

Label E3D

L'Éducation nationale récompense également les écoles et les établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associant l'ensemble de la communauté éducative. Cergy est labellisé "territoire éducatif E3D".

Centre A'ere

En partenariat avec l'association Les Francas, ce programme permet d'accompagner les équipes d'animateurs engagées dans des actions concrètes autour du développement durable. **Deux accueils de loisirs à Cergy sont aujourd'hui labellisés** : Les Terrasses et La Justice.

Commission développement durable et solidarité du Conseil d'enfants (8/11 ans)

Le Conseil d'enfants avec sa commission développement durable et solidarité s'est particulièrement impliqué en 2022 sur les projets suivants: participation à un atelier zéro déchets de la maison de quartier Axe Majeur - Horloge, ciné-débat autour du film *Océans le mystère plastique*, collecte pour des réfugiés ukrainiens et les bénéficiaires de l'association Les Villageoises, distribution de boîtes solidaires...

PERSPECTIVES 2023

- Organisation des nettoyages de quartier
- Mise en place du tri des déchets dans les écoles
- Correspondance et ateliers avec des enfants hospitalisés à l'hôpital de Margency avec le Conseil d'enfants commission solidarité
- Fête sur le développement durable et participation aux événements des maisons de quartier (ressourcerie éphémère, ateliers au jardin)

CHIFFRES-CLÉS

26 écoles inscrites au programme éco-école

4 écoles labellisées

2 accueils de loisirs labellisés Centre A'ere

5 ateliers dans les écoles sur le tri sélectif

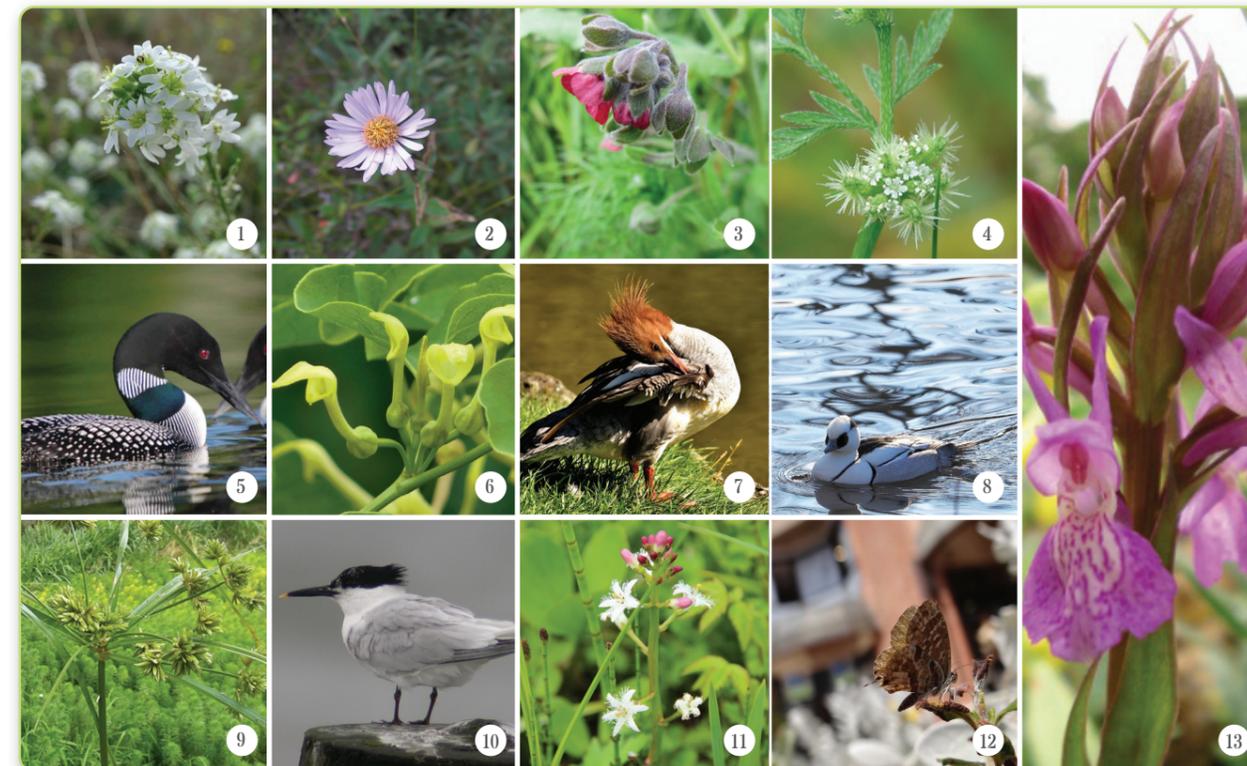
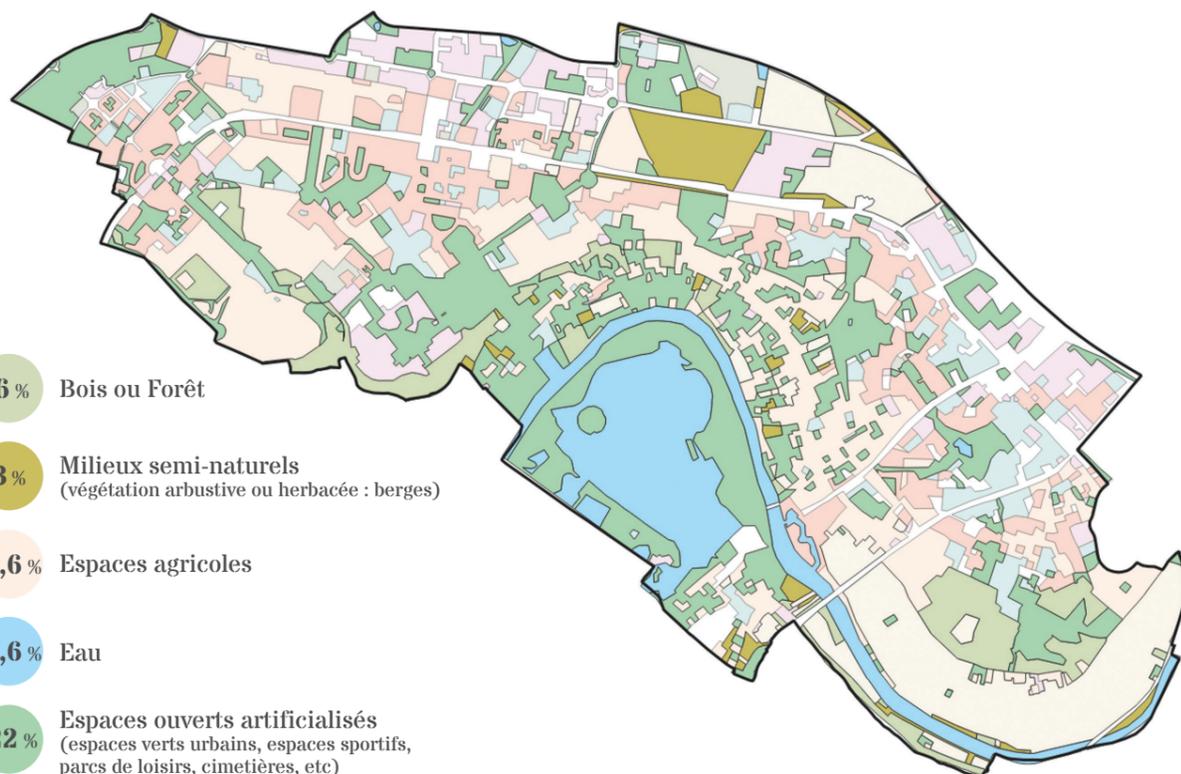


PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX & DES RESSOURCES

La biodiversité apporte des biens et des services innombrables et pour la plupart irremplaçables. Elle offre qui plus est un potentiel d'adaptation majeur. Or, la moitié des espèces vivantes pourrait avoir disparu d'ici un siècle selon les scientifiques. Cela s'explique par la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les aménagements des cours d'eau et des berges, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats, l'exploitation massive de certaines espèces ainsi que l'introduction d'espèces invasives. Il est urgent, si l'on souhaite léguer aux générations futures une planète vivable, de préserver notre diversité biologique et de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles. Ceci demande des modifications des comportements, ainsi que des choix économiques et politiques forts.

49 % du territoire sont des espaces verts ou naturels

La révision du PLU de la ville qui a débuté en 2021 va s'attacher en particulier à protéger et valoriser les espaces naturels présents sur le territoire communal comme support de biodiversité (Bords d'Oise, Bois de Cergy, coulées vertes, coteaux boisés...) et leurs continuités écologiques.



13 espèces qualifiées de rares à très rares sont recensées à Cergy :

- 1 Alysson blanc
- 2 Aster lancéolé
- 3 Cynoglosse officinale
- 4 Torilis à fleurs glomérulées
- 5 Plongon arctique
- 6 Asristoloché clematite
- 7 Harle bièvre
- 8 Harle Piette
- 9 Souchet vigoureux
- 10 Sterne caugék
- 11 Trèfle d'eau
- 12 Brun du pélagonium
- 13 Orchis négligée

Cergy dispose d'une base de données faune-flore conséquente avec près de 3 700 espèces recensées depuis 2011. On dénombre ainsi 13 espèces qualifiées de rares à très rares dont 1 insecte, 8 plantes et 4 oiseaux remarquables.

Depuis 10 ans, la politique d'acquisition par la ville de propriétés situées en Espaces naturels sensibles contribue à la préservation de ces espaces. En bord d'Oise, ce sont près de 2 ha de terrains qui sont concernés.

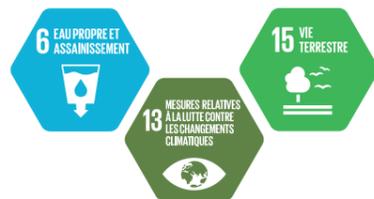
La ville de Cergy est également partie prenante du Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) "Boucle de l'Oise Franges du Vexin" adopté en 2020. Grâce à ce dispositif, les communes se sont engagées auprès de la Région à pérenniser la vocation agricole de la Plaine maraîchère et la Safer y exerce une veille foncière pour le compte de l'Agence des Espaces Verts.

La ville compte aussi 141,7 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont 42 % en maraîchage. Ces espaces représentent aussi un potentiel de maintien de la biodiversité.

La ville poursuit également ses efforts pour préserver la biodiversité :

- gestion différenciée des espaces verts visant à adapter le traitement et les soins aux végétaux incluant le fauchage tardif sur certaines parcelles
- mise en place de l'éco-pâturage favorable depuis 2012 avec un suivi faune et flore depuis 2017
- zéro produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts depuis 2019.





Développer une gestion écologique des espaces verts

La ville de Cergy dispose d'espaces verts sur plus du quart de sa superficie. Parmi les espaces en gestion communale on compte :

- **17 hectares de zones boisées** ouvertes au public : les bois de la Justice, de Lapelote, du Hazay, de la plaine de la Sébille et du Val Maurois
- **5 hectares de parcs** : square de la Vénus des Loups, parcs Pas Saint Christophe, du Prieuré et de la Croix Petit.

Dans les faits

Afin de ne pas recourir à l'emploi de pesticides chimiques, le service espaces verts a recours à des méthodes alternatives biologiques. Les massifs de fleurissement et arbustifs sont systématiquement aérés et paillés de façon à maintenir un bon niveau hydrique du sol, à restituer de la matière organique et à limiter la prolifération de plantes adventices. Pour les massifs arbustifs, ce mulch provient du broyage des déchets verts de la ville (travaux d'élagage et recyclage de plus de 1000 sapins de Noël par an).

Un **plan de gestion différenciée** est en cours de formalisation et s'intégrera dans le futur plan nature. Il prévoit notamment des tontes régulières en proximité des habitations, commerces ou zones de jeux mais aussi des **zones de prairie et de pâturage** (voir action 9) ainsi que la pratique du **fauchage tardif** qui permet de ramener un écosystème en ville en favorisant le développement de niches écologiques et de corridors biologiques.

Une attention particulière est prêtée aux arbres parfois fragilisés par l'environnement urbain ou dont les fosses n'avaient pas été correctement calibrées lors de leur plantation. Un chêne vert adapté au réchauffement des températures a ainsi été planté sur le parvis de l'hôtel de ville en remplacement du cèdre



de l'Atlas qui montrait des signes de dépérissement.

Le **prix spécial du patrimoine arboré attribué cette année à la ville de Cergy par le label "Villes et villages fleuris"** vient récompenser l'attention particulière portée à cette composante des espaces verts par les services de la ville.



PERSPECTIVE 2023

Elaboration d'un plan nature

CHIFFRES-CLÉS

150 arbres et **300 arbustes** plantés en 2022 par le service espaces verts de la ville de Cergy

0 produit phyto pour l'entretien des espaces verts depuis 2019



Favoriser la biodiversité par l'éco-pâturage

L'éco-pâturage est une alternative à l'entretien mécanisé habituel favorisant le développement de la biodiversité.

Cette solution écologique présente de nombreux avantages :

- préservation de la biodiversité et lutte contre les espèces végétales invasives ;
- suppression des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts ;
- réduction des nuisances sonores et des déchets verts à la source ;
- sensibilisation des habitants aux pratiques de "gestion différenciée" des espaces verts ;
- création de lien social notamment lors de la transhumance.



Cette pratique s'inscrit dans la stratégie de la ville qui n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts depuis 2019.

Dans les faits

Comme chaque année **depuis 20 ans**, des moutons de race ancienne Solognote de la ferme d'Ecancourt s'installent à Cergy d'avril à octobre afin d'entretenir naturellement 6 parcelles (le verger de l'avenue du Centaure, la promenade des Deux-Bois, le bois de La Justice et les bords d'Oise, le long de la rue Pierre-Vogler, le parc du Chat Perché et le parc du Prieuré).

Sur le terrain en éco-pâturage situé avenue du Centaure, de nouvelles espèces sont apparues depuis 2018 à l'image du chardon crépu, très visité par les insectes pollinisateurs.

Deux animations sur la découverte de la tonte des moutons ont été proposées par la Ferme d'Ecancourt en juin avec une trentaine d'enfants et parents de la maison de quartier des Hauts-de-Cergy et le centre aéré de l'Atlantis.

La construction d'un abri à moutons sur la parcelle du Centaure en fin d'année 2022 permet d'initier un premier site dédié à l'éco-pâturage hivernal. Cette expérimentation a l'avantage d'éviter une fauche mécanique pour la ville et réduit le nombre d'animaux hébergés et nourris à la ferme durant la période hivernale.



CHIFFRES-CLÉS

6 parcelles à Cergy en éco-pâturage en 2022

23 000 m² d'espaces verts en éco-pâturage

1^{ère} commune de l'agglomération à expérimenter l'éco-pâturage hivernal

2 animations de tonte des moutons auprès d'une trentaine d'enfants et de parents

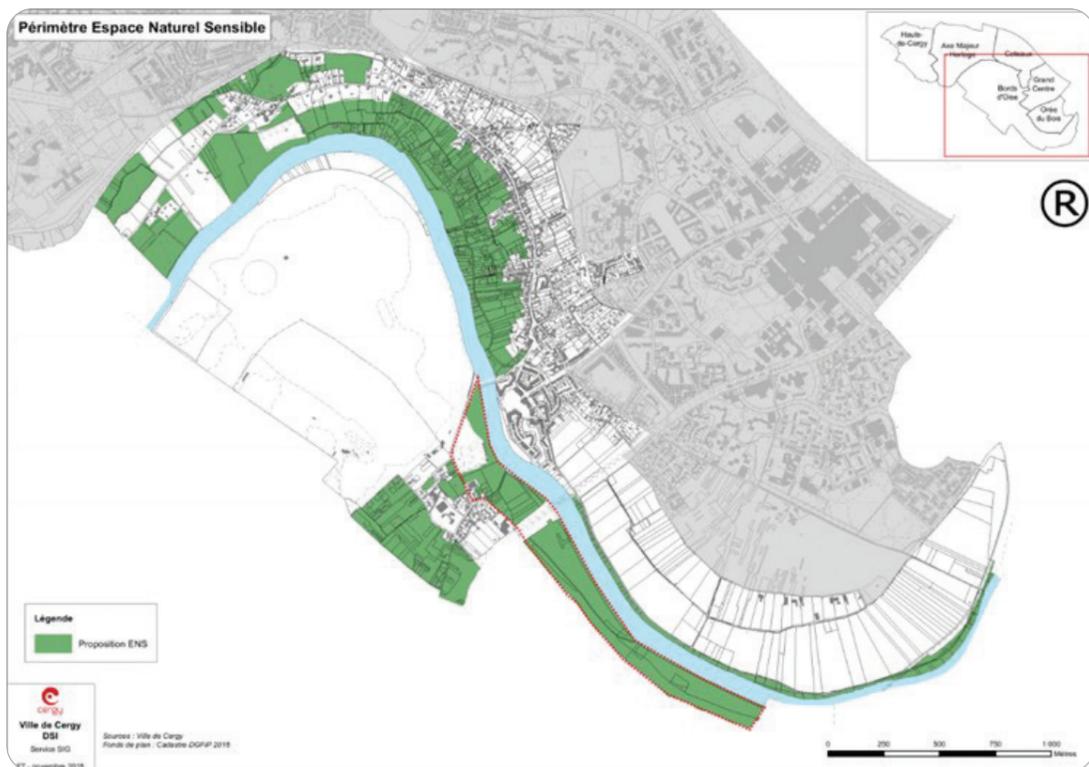
PERSPECTIVES 2023

- Maintien des moutons en période d'hiver sur la ville
- Mise en place de l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal
- Mise en place d'une signalétique pédagogique pour informer les habitants



Créer des espaces naturels sensibles

Les départements ont la compétence pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des **Espaces naturels sensibles (ENS)** avec le double objectif de **préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels** ainsi que de **valoriser le patrimoine naturel et paysager auprès des habitants**. Depuis 2002, le Conseil départemental du Val-d'Oise a délégué le droit de préemption aux communes, qui sont chargées de la gestion et de l'entretien du site classé ENS départemental. La superficie totale des **terrains classés ENS Boucles de l'Oise représente environ 750 430 m²**.



Dans les faits

Un ENS n'est pas un simple espace vert : la vocation de protection des milieux et des paysages est au moins aussi importante que l'accueil du public, qui doit être compatible avec la préservation des habitats naturels.

CHIFFRES-CLÉS

101 904m² de terrains (120 propriétés) sont dans le périmètre ENS "Boucles de l'Oise", soit 13.5 % de la surface ENS totale

21 645 m² de terrains classés ENS ont été acquis par la ville en l'espace de dix ans

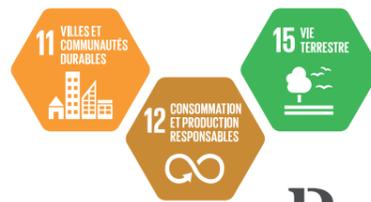
Depuis les années 2000, la ville de Cergy poursuit sa politique d'acquisition des propriétés situées en périmètre ENS.

Cette année, une parcelle en bords d'Oise a été acquise par la ville ce qui représente un budget de près de 6 000 € pour 380 m² d'acquisition foncière. Une fois les propriétés acquises, la ville doit planifier la démolition de constructions présentes afin de permettre à ces espaces de retrouver leur vocation naturelle.

En fin d'année, sont envisagées trois démolitions de pavillons pour un montant estimé de 140 000 euros.

PERSPECTIVE 2023

Poursuite de la politique d'acquisition de terrains en bords d'Oise



Participer à la création de l'espace naturel des Linandes

La plaine des Linandes anciennement céréalière a été inscrite dans les précédents PLU comme zone à urbaniser et voit s'y installer depuis plusieurs années des activités économiques et commerciales. C'est dans ce cadre que la nouvelle usine Dassault y a été implantée. Conformément au Code de l'environnement, ce programme de plus de 40 000 m² nécessite cependant la mise en place de mesures compensatoires en faveur de la biodiversité.

La ville et l'agglomération ont souhaité donner à cette compensation une dimension ambitieuse en proposant de **sanctuariser 10 hectares de terres**. C'est autant de surface initialement vouée à l'urbanisation qui va donc retrouver une vocation naturelle et offrir un îlot de biodiversité au cœur du territoire de l'agglomération ainsi qu'une fonction de puits à carbone et de limitation des îlots de chaleur.



Dans les faits

À ce jour, trois ateliers de co-construction du projet ont eu lieu, rassemblant une variété d'intervenants parmi lesquels des élus et agents de l'agglomération et de la ville, des représentants de l'université de Cergy-Pontoise, de l'Agence régionale de la biodiversité, de Dassault, des associations de protection de l'environnement, des maisons de quartier et des associations d'habitants. Ils ont permis d'établir un consensus sur l'aménagement de **l'espace naturel des Linandes** en 3 grandes zones :

- Une zone en « libre évolution »
- Une zone de prairie avec plantation d'arbres et fauchage tournant tous les deux ans
- Une zone de verger et d'éco-pâturage

Ces aménagements qui comprendront une grande variété de milieux, des points d'eau, des abris, des pierriers, des nichoirs permettront le développement d'une biodiversité plus riche que celle initialement présente sur ces anciens terrains céréalières.

Cette zone dans laquelle l'accès du public sera encadré aura à la fois une fonction conservatoire et de sensibilisation qui s'inscrit pleinement dans le **programme Territoire Engagé pour la Nature** que la ville a rejoint en novembre 2021.

Dès la phase d'aménagement qui interviendra au cours de l'année 2023, la participation des habitants et des écoles de Cergy sera sollicitée.

CHIFFRE-CLÉ

10 ha initialement constructibles sanctuarisés pour la biodiversité

PERSPECTIVES 2023

- Participation des habitants et élèves de Cergy à la première phase d'aménagement
- Suivi de l'évolution de l'état de la biodiversité du site
- Elaboration d'un projet d'agriculture urbaine sur 2 ha contigus à l'espace naturel



Végétaliser la place des Chênes

La place des Chênes, place emblématique de la ville nouvelle des années 1970, est un cœur d'îlot organisé autour de bâtiments d'habitations, d'une résidence étudiante, de commerces et d'un groupe scolaire. En 2021, la ville a engagé le réaménagement de cet espace public vieillissant d'un point de vue des matériaux et devenu inadapté pour les déplacements au quotidien.

Les objectifs du réaménagement de la place des Chênes sont multiples :

- Requalifier l'espace public en le rendant plus convivial ;
- Prendre en compte la gestion des eaux pluviales ;
- Favoriser les îlots de fraîcheur ;
- Végétaliser qualitativement la place ;
- Offrir un espace public multi générationnel ;
- Sécuriser les cheminements piétons aux abords du groupe scolaire.



Dans les faits

Ce projet a été imaginé en lien avec les Cergysois avec l'organisation de trois réunions de concertation avec les élus et les riverains en 2021. L'aire de jeux de la place a été également conçue avec les enfants du groupe scolaire des Chênes.

La requalification de la place a été particulièrement conçue pour limiter l'effet « îlot de chaleur » en **déminéralisant le sol par l'augmentation de surface de pleine terre et en améliorant la gestion des eaux de pluie par infiltration**. Toutes les surfaces végétalisées

seront paillées afin d'éviter les surchauffes et limiter l'évapotranspiration et l'apparition d'herbes adventices.

La **plantation de nouveaux arbres d'ombrage** propose une palette végétale riche et variée développant ainsi la biodiversité et offrant un support mellifère aux insectes. Un potager et un espace de pelouse à vivre qui sera ponctuellement une zone de rétention des eaux de pluie ont également été créés.

La place des Chênes est le premier espace de fraîcheur et de convivialité déployé sur ce mandat.

CHIFFRES-CLÉS

519 m² d'espaces verts en plus, soit 11 % d'augmentation de la surface

9 arbres à moyen développement et 2 arbres à grand développement (chêne et platane) plantés

4 arbres fruitiers plantés (pommiers et poiriers)

PERSPECTIVE 2023

Déploiement attendu de la nouvelle végétation plantée sur la place au printemps 2023



Création d'un jardin pédagogique et d'une grainothèque à Visages du Monde

Bâtiment à l'architecture singulière, l'équipement phare des Hauts-de-Cergy rassemble des espaces éclectiques. Lieu de programmation et de création artistique et siège du Centre de formation danse, l'équipement abrite également une mairie, une médiathèque, des locaux associatifs, une maison de quartier, une salle de spectacles, un espace multimédia...

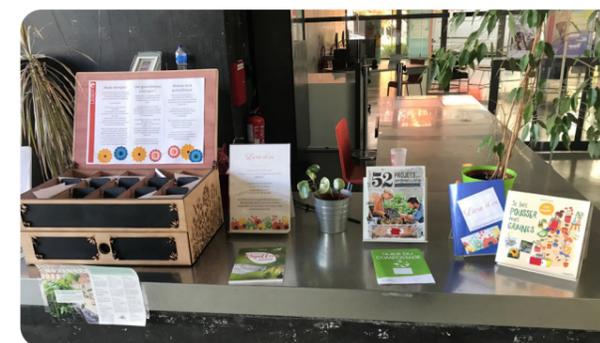
Dans les faits

À l'initiative du référent développement durable de la médiathèque, deux projets collectifs de sensibilisation autour de la **biodiversité et de l'agriculture urbaine** ont éclos en 2022 au sein du tiers-lieu. L'objectif ? rendre le **citoyen acteur d'un projet écologique** et pas seulement consommateur.

- **Une grainothèque** installée en avril 2022 dans le hall de Visages du Monde en accès libre aux horaires d'ouverture de l'équipement. Basée sur le mode du troc, la grainothèque invite les habitants à déposer des graines et à prendre, en échange, s'ils le souhaitent, un sachet de semences proposé par un autre jardinier en herbe.



- **Un jardin pédagogique** de 20 m² a pour vocation de sensibiliser le public à la protection de la biodiversité et de faire vivre la grainothèque. Des tomates, des potirons, des salades, des poireaux, des œillets d'Inde (association de culture), des courges et des melons ont été plantés au printemps 2022. Diverses actions ont été menées tout au long de l'année : ateliers dans le jardin, installation d'un composteur et de deux récupérateurs d'eau de pluie, formations des agents à l'utilisation du compost, etc.



CHIFFRES-CLÉS

6 parcelles à Cergy
2 agents volontaires mobilisés pour la gestion et l'entretien du jardin pédagogique

4 animations grand public organisées (visites du jardin, formation au compost, etc.)

100 sachets de graines distribués dont 25 % venant des usagers

PERSPECTIVES 2023

- Ouvrir le jardin pédagogique à des associations
- Proposer des actions avec les familles et le grand public à l'occasion de la Semaine du développement durable ou des Rendez-vous aux jardins
- Encourager les échanges, les partages d'expérience autour de la grainothèque pour tous les âges : création de jardinières, mini serre, semis, récupération de graines, ateliers créatifs, etc.



Réviser le plan local d'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente toutes les constructions de la ville. Il constitue un « projet de territoire » qui pose les bases des nouveaux aménagements de la ville pour environ 10 à 15 ans.

Cette révision est l'occasion d'intégrer les évolutions réglementaires récentes notamment en matière environnementale sur le **zéro artificialisation net des sols et la neutralité carbone pour 2050**.

Les objectifs de la révision du PLU

- Prendre en compte les transitions sociales, écologiques et numériques pour l'élaboration d'un nouveau projet urbain
- Encadrer le développement urbain, son rythme et ses caractéristiques pour assurer son insertion urbaine et notamment :
 - ➔ Déterminer des perspectives maîtrisées d'évolution démographique
 - ➔ Assurer un parcours de l'habitat diversifié
 - ➔ Agir en faveur du renouvellement urbain
- Garantir la qualité de vie de la commune, et notamment :
 - ➔ Renouveler et adapter l'offre de commerces, de services et d'équipements
 - ➔ Conserver l'équilibre emploi/habitat
 - ➔ Soutenir et accompagner le développement du pôle d'enseignement supérieur
 - ➔ Assurer une accessibilité aux centralités
 - ➔ Valoriser la présence de l'Oise
- Garantir la prise en compte des objectifs environnementaux :
 - ➔ Identifier et protéger les espaces naturels, espaces verts et les continuités écologiques
 - ➔ Identifier et protéger les terrains à vocation agricole existants ou dont le potentiel agricole
 - ➔ Renforcer le système des déplacements alternatifs à la voiture
 - ➔ Préciser certaines règles de composition urbaine et de construction afin de préserver le caractère architectural et paysager des différents quartiers de la ville.
 - ➔ Identifier les éléments constitutifs du patrimoine de Cergy et notamment celui du XX^{ème} siècle.
- Intégrer des performances écologiques et énergétiques dans les nouveaux projets telles que :
 - ➔ S'inscrire dans une démarche de transition énergétique
 - ➔ Réduire l'imperméabilisation des parcelles
 - ➔ Réduire l'exposition aux nuisances
- Disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en compte les nouvelles dispositions réglementaires
- Adapter le règlement écrit et le plan de zonage pour prendre en compte les évolutions de la commune

CHIFFRES-CLÉS

50 participants de tous quartiers à la réunion publique de lancement

40 participants aux ateliers thématiques en visio

100 personnes touchées sur les stands mobiles

638 réponses au questionnaire dont 448 en ligne

30 participants par atelier de quartier en présentiel

PERSPECTIVES 2023

- Débat sur le PADD en Conseil Municipal
- Transcription des orientations définies dans le projet de la ville au sein des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), d'un règlement et d'un zonage.
- Arrêt du projet de PLU en Conseil Municipal

Dans les faits

Le PLU a été officiellement lancé en septembre 2021. Suite au diagnostic de territoire débuté en 2021 portant sur un état des lieux de la ville aujourd'hui et son évolution récente, **l'année 2022 a été consacrée à la phase de concertation et d'écriture du projet de la ville pour les 15 prochaines années appelé le Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD)**.

La concertation

La ville a la volonté de co-construire le projet avec les habitants et les acteurs du territoire en proposant une **large concertation** utilisant différentes formes de contributions : ateliers in visio et en présentiel, questionnaire papier et numérique, stands mobiles pour aller à la rencontre des Cergyssois.

Fresque de la Renaissance écologique : un outil d'intelligence collective pour imaginer le territoire de demain

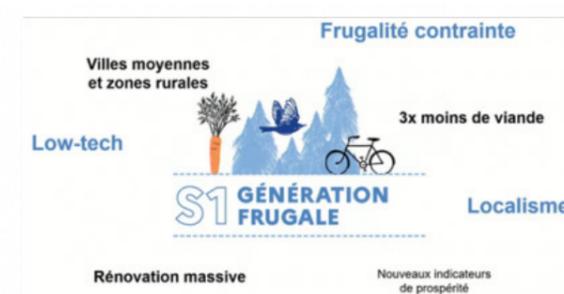
Les élus de Cergy ont été invités en octobre 2022 à participer à un atelier collectif "Fresque de la renaissance".

Sur la base des 4 scénarios prospectifs de l'Ademe visant la neutralité carbone en 2050, chacun des élus présents a ainsi contribué à la définition d'un **chemin de la transition cohérent et ambitieux** pour la ville.

Cet outil d'intelligence collective a permis de visualiser les différentes représentations possibles du territoire cergyssois d'ici 20 ans dans le cadre du futur PADD.



4 scénarios contrastés pour atteindre la neutralité carbone - Source : ADEME Transition(s) 2050





SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

La persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès social. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses. Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement,

environnement sain, etc.) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de ceux ou de celles qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un développement harmonieux. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations entre territoires urbains et ruraux, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre travailleurs et chômeurs...



CHIFFRES-CLÉS du territoire



7 577

Les habitants de plus pour Cergy en 10 ans. La ville de Cergy poursuit une dynamique de croissance particulièrement importante de sa population par rapport aux communes de même strate à l'échelle nationale.



35

Le nombre de logements autorisés pour 1 000 logements pour Cergy entre 2017 et 2019, contre 11 pour la France métropolitaine.



50 %

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 32 374 individus pour Cergy.



103 %

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Cergy entre 2007 et 2017, soit 2 599 seniors de plus en 10 ans.



25 %

Le taux de familles monoparentales contre 16 % à l'échelle nationale. Dans ces familles, le parent est majoritairement une femme dans 86 % des cas.



16 %

Le taux de femmes seules en 2018 contre 13 % en 2014.



21 %

Le taux de pauvreté en 2018 contre 19 % en 2012. La pauvreté touche principalement les jeunes, les personnes isolées, les familles monoparentales et les locataires HLM.

La précarité et l'isolement d'une partie de la population se sont accentués avec la pandémie de Covid qui a fragilisé au niveau national 4 millions de Français, en particulier les jeunes éloignés de l'emploi, les retraités modestes et les familles monoparentales. Ce sont ces publics vers lesquels la ville met en œuvre en priorité des actions de solidarité.

Envers les familles, la ville organise des actions de soutien à la parentalité pour les plus précaires. Des modes de garde adaptés sont par exemple proposés, l'accès à la culture et aux loisirs sont facilités. La ville s'efforce également de sortir de l'isolement les parents en organisant des rencontres intergénérationnelles (lien aidant-aidé) et la commune appuie plusieurs structures d'hébergement de femmes seules avec des enfants.

Concernant les jeunes, la ville mène un travail de repérage de celles et de ceux qui sont en situation de précarité afin de les accompagner pour s'insérer dans la vie active avec la Mission locale pour les jeunes de 16/25 ans. Elle soutient également activement les structures d'insertion économique et professionnelle telles que Espérer 95, Le Maillon, Du Côté des femmes, Alice, Apui les Villageoises, TILT services, le PLIE ou les Déterminés.

Pour accompagner les seniors dans leur retraite, améliorer le bien-vieillir à domicile et lutter contre l'isolement, des ateliers sur le numérique ou la santé sont proposés et des actions pour favoriser la mixité intergénérationnelle sont développées.

Enfin, pour anticiper les conséquences sociales de la crise sanitaire, la ville, au travers de son CCAS, a élargi la base des personnes éligibles aux aides sociales facultatives. De nouvelles aides ont également été mises en place, en particulier sur le numérique et le paiement des loyers.





Améliorer l'accueil du public pour obtenir le label Qualiville

La **relation à l'utilisateur** et la démarche d'**amélioration en continu des pratiques d'accueil** sont au cœur des préoccupations de la ville. Tant sur l'organisation des services que sur les espaces d'accueil du public, un important travail a été entamé depuis plusieurs années.



Dans les faits

En 2022, un pré-accueil a pu être mis en place afin d'**accompagner les usagers** dans la constitution de leur dossier de demande de titre d'identité. L'**objectif ? garantir aux usagers l'aboutissement de leur démarche.**

Des fiches d'information sur les différentes démarches d'état civil (faire sa carte d'identité, déposer une attestation d'accueil, etc.) ont également été créées et mises à disposition du public. Ces fiches et d'autres à venir constitueront un **kiosque documentaire** bientôt en ligne sur le site de la ville.

Parallèlement, les services dématérialisés se sont étoffés avec le référencement de la commune sur le site **www.service-public.fr** permettant aux usagers de solliciter des extraits d'acte d'état civil sans avoir à se déplacer.

La refonte du portail familles qui n'a pu se concrétiser en 2022 est reportée. Il demeure un projet phare de la qualité de la relation à l'utilisateur.

Le **tiers-lieu Visages du Monde** a été labellisé **Maison France services** en juillet 2022. Cet espace dédié permet l'accompagnement des usagers dans leurs démarches auprès de 9 opérateurs d'État (La Poste, la caisse de Retraite, l'assurance Maladie etc..).

CHIFFRES-CLÉS

56 % de paiement en ligne par les familles pour la petite enfance de janvier à octobre 2022

44 % de paiement en ligne pour le périscolaire de janvier à octobre 2022

25 238 usagers accueillis à l'Hôtel de ville de janvier à septembre 2022

61 530 appels téléphoniques reçus à l'Hôtel de ville en 2021 de janvier à septembre 2022

PERSPECTIVES 2023

- Création d'un guide de l'accueil permettant aux agents d'accueil d'améliorer les pratiques de prise en charge de l'utilisateur
- Changement du logiciel de gestion des files d'attente permettant aux usagers et aux services une optimisation des rendez-vous



Renforcer l'aide et l'accompagnement aux familles

La ville, en partenariat avec la Caf, développe des actions en direction des familles du territoire dans le cadre d'une convention pluriannuelle territoriale globale (2021-2025). **24 fiches actions** ont ainsi été élaborées autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'insertion, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale.

L'accompagnement des publics en situation de fragilité est renforcé dans les domaines de l'inclusion numérique et du soutien à la parentalité.

Dans les faits

En 2022, deux actions phares ont été engagées :

- installation d'une Maison France services à Visages du monde dans le quartier des Hauts-de-Cergy
- création d'un nouveau lieu d'accueil enfants parents dans le quartier des Hauts-de-Cergy
- renforcement de l'accompagnement numérique des personnes vulnérables par l'ouverture d'un troisième point d'accompagnement numérique d'aide aux démarches administratives en maison de quartier



Les actions 2021 se sont également poursuivies : accompagnement à la scolarité, amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes, soutien à l'exercice de la citoyenneté des habitants au sein des maisons de quartier par l'organisation de forums de quartier et de visites d'îlots, etc.

CHIFFRES-CLÉS

10 professionnels formés à l'accompagnement des personnes les plus éloignées des pratiques numériques

3 pand@ (point d'accompagnement numérique aux démarches administratives) ouverts dans trois maisons de quartier

19 actions labellisées Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents dont 6 en 2021 (le café des parents par l'association Complicité, ateliers massage Bébé par l'association pôle parentalité, pause famille à la maison de quartier des Touleuses)

PERSPECTIVE 2023

Mise en place d'un nouveau lieu d'accueil enfants parents sur le quartier des Hauts-de-Cergy





Développer les pratiques éco-responsables dans les crèches

La ville de Cergy dispose de **douze crèches collectives, une crèche familiale, un relais petite enfance municipal** et travaille également en partenariat avec deux crèches associatives. Près de 1 000 enfants sont accueillis chaque année au sein des crèches municipales. La collectivité s'engage à développer des **pratiques éco-responsables** au sein de ses crèches dans le cadre de son **projet d'établissement** qui a été réactualisé fin 2022.



Dans les faits

Le **mobilier** des crèches renouvelé est fabriqué avec du bois issu de forêts éco-gérées et des matières totalement ou très largement recyclables.

Dans le cadre de l'engagement de la ville dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens avec l'adoption en octobre 2022 de la Charte "villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", une attention particulière sera portée à l'**achat de produits d'entretien et de soin éco-labellisés dans le cadre d'un nouveau marché.**

Depuis 2015, les **couches sont fabriquées en France et certifiées Oeko-tex®**, ce qui garantit qu'elles ne contiennent aucun produit toxique dangereux pour la santé des bébés.

CHIFFRES-CLÉS

1 000 enfants accueillis par an dans les crèches municipales

2 repas bio par mois proposés aux enfants

86 % des demandes de place déposées sont dématérialisées

En matière de restauration, les **produits locaux en circuits courts** sont privilégiés. Le pain, les laitages, les œufs et les carottes sont issus de l'**agriculture biologique**. Deux repas entièrement bio par mois sont proposés aux enfants. Les commandes de repas sont ajustées au plus près en fonction des présences effectives des enfants afin d'**éviter le gaspillage alimentaire**. Pour ne pas être perdus, les fruits non consommés par les enfants sont passés en centrifugeuses afin de faire des jus.

Les équipes sont créatives **en recyclant divers matériaux** pour les ateliers d'éveil des enfants.

Par ailleurs, les dossiers administratifs sont réduits au strict minimum et toutes les procédures qui peuvent être dématérialisées le sont. 1 200 demandes de places en crèche sont déposées chaque année, dont 86 % par voie dématérialisée.



PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du tri dans les crèches
- Formation du personnel des crèches sur les perturbateurs endocriniens



Promouvoir l'égalité femme-homme

Les femmes en danger de mariage forcé, les situations de violences sexuelles, domestiques, familiales et psychologiques qui portent atteinte à la vie des femmes, leur santé et leurs droits, sont des facteurs de vulnérabilité sociale du territoire. Au niveau national, **87 % des victimes de violences conjugales sont des femmes.**

La ville de Cergy coordonne depuis octobre 2015 un comité de pilotage réunissant des actrices et acteurs locaux disposant d'une expertise forte sur les **dispositifs de promotion de l'égalité des droits et sur la lutte contre les violences faites aux femmes**. Les actions de ce comité reposent sur 4 axes :

- La qualification des femmes et l'insertion professionnelle
- La lutte contre les violences faites aux femmes et les mariages forcés
- L'éducation à l'égalité
- L'animation des journées nationales de promotion des droits des femmes (8 mars) et de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)

Dans les faits

La ville s'inscrit dans une **démarche globale d'actions** en faveur de **l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes** :

- Une semaine de mobilisation pour les droits des femmes en mars
- Installation de distributeurs de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle
- Ciné-débat sur les luttes féministes contre les violences liées au changement climatique
- Installation de l'exposition sang pour sang règles dans deux lycées
- Contribution à l'organisation d'un world-café dans un collège sur le thème du cybersexisme et cyber harcèlement
- Distribution depuis 2021 d'un kit aux nouvelles agentes composé d'un sifflet, un violentomètre et les numéros d'urgence ainsi que dans les boulangeries
- Organisation de 6 formations pour les agents sur l'égalité femme-homme sous forme de théâtre-forum



Mur d'expression et Village santé organisés dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

CHIFFRES-CLÉS

17 actions proposées de la conférence à l'exposition en passant par des spectacles ou encore le village santé, à l'occasion du 8 mars

50 % : Les femmes représentent la moitié de la population cergyssoise

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre de nouvelles animations (ateliers, expositions, rencontres, etc.), en particulier pour les plus jeunes
- Pérenniser les actions de sensibilisation pour les agents municipaux dans le cadre du plan d'action de la ville relatif à l'égalité professionnelle



Lutter contre la fracture numérique avec Cergy Connect

La ville de Cergy continue d'accompagner les Cergyssois dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. De nombreuses actions ont été développées en direction des habitants pour les aider à se familiariser avec l'utilisation de l'ordinateur et les démarches administratives en ligne. Elle souhaite renforcer ses propositions avec la collaboration des acteurs du territoire. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est particulièrement impliqué dans cette réflexion afin de maintenir l'accès aux droits des plus fragiles.



Dans les faits

- En 2022, 8 agents ont bénéficié de l'habilitation "Aidants connect" qui garantit dans un cadre réglementaire un accès et un maintien des droits des personnes accompagnées par le CCAS
- Ouverture d'une troisième permanence Pand@ (Point d'accompagnement numérique d'aide aux démarches administratives) en maison de quartier
- Cycle de conférences en direction des seniors sur des thématiques en lien avec les usages numériques

CHIFFRES-CLÉS

39 % des Cergyssois déclarent avoir besoin d'aide pour effectuer leurs démarches en ligne

3 pand@ dans les maisons de quartier des Touleuses, des Hauts-de-Cergy et des Linandes

16 journées de formation pour l'habilitation Aidants connect pour 8 agents et travailleurs sociaux

PERSPECTIVE 2023

Former les agents de la collectivité aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes



Rompre l'isolement des seniors

Selon l'Insee en 2017, **7 905 seniors vivaient à Cergy**. L'analyse des besoins sociaux réalisée en 2021 montre qu'il y a désormais une **progression importante des plus de 65 ans** par rapport aux autres catégories de population à Cergy. L'analyse fait aussi ressortir que ce vieillissement s'accompagne d'une **précarité financière** plus marquée à Cergy : le taux de pauvreté des plus de 60 ans s'élève à 16 % contre 11 % au niveau de l'agglomération et 13 % pour le département. Cette précarité financière est parfois accentuée par l'isolement puisque 45 % des plus de 80 ans vivent seuls à Cergy. Le maintien à domicile, l'adaptation des logements, la perte d'autonomie, la santé et l'accès aux soins constituent donc les principaux enjeux pour favoriser le bien-vieillir.



Loto de Semaine bleue 2022 à Cergy

Dans les faits

Pour rompre l'isolement des seniors, la ville propose des ateliers et des activités gratuites :

- **3 journées du bien-vieillir** autour du numérique, de la prévention contre les cyber arnaques et de la santé
- **12 ateliers** sur la mémoire, la sophrologie, le bien-être à la retraite, le numérique, etc.
- **Été en forme** : programme estival proposant de nombreuses activités physiques et culturelles
- **La Semaine bleue** : événement national qui valorise la place des aînés dans la vie sociale et constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

CHIFFRES-CLÉS

80 seniors bénéficient du transport à la demande par mois en moyenne et des horaires élargis

827 trajets réalisés en transport à la demande entre janvier et août 2022

300 inscriptions aux ateliers proposés par la ville et 173 pour les activités estivales

PERSPECTIVE 2023

Nouveau programme d'actions de lutte contre l'isolement élaboré en lien avec le Conseil des seniors



Lutter contre le chômage de longue durée par une démarche de territoire

La ville développe une politique en faveur de l'emploi qui s'appuie sur plusieurs dispositifs (service emploi insertion, mission locale, plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi, etc.). Elle a la volonté de **renforcer cette politique** en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi en initiant le projet **Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD)**. Le projet TZCLD vise à proposer à tout chômeur de longue durée et habitant le territoire habilité, un emploi à durée indéterminée, sans sélection, à temps choisi, rémunéré sur la base du SMIC, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins non couverts du territoire. Les emplois ainsi créés doivent être supplémentaires à ceux déjà existants. Après 2 années de crise sanitaire, **l'estimation du nombre de personnes privées durablement d'emploi sur le territoire de Cergy s'élève à environ 1 200**, y compris les bénéficiaires du RSA non-inscrits à Pôle emploi et les personnes n'étant inscrites nulle part.

Dans les faits

Initiée en 2019, l'action menée en 2022 a poursuivi la fabrique du consensus avec les acteurs du territoire. De nombreuses rencontres ont été menées afin d'articuler la construction du projet avec ceux de territoires valdoisiens et franciliens, tout en étant relié à l'expérimentation nationale.

La ville a renforcé l'équipe opérationnelle pluripartenariale avec le recrutement de la directrice de projet et du directeur de la future première Entreprise à but d'emploi (EBE).

En 2022, l'association **Cergy entreprise solidaire innovante locale (Cesil)** a été créée pour porter la future EBE. Les **ateliers recyclerie, conciergerie et activités vertes** se sont poursuivis avec les personnes privées durablement d'emploi afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences sur des activités

correspondant à leurs envies et compétences. En complément, de nouveaux **ateliers collectifs de travail ont été organisés pour « travailler ensemble et de manière solidaire »**.



Visite des jardins familiaux de l'association des habitants de Cergy Nord - AHCN

CHIFFRES-CLÉS

325 rencontres et ateliers organisés : 184 personnes ont participé, dont 59 bénévolement

46 nouvelles personnes privées durablement d'emploi rencontrées

34 personnes privées durablement d'emploi sont volontaires pour rejoindre le projet

658 votes de soutien obtenus pour le projet de maraîchage et de recyclerie dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France

PERSPECTIVES 2023

- Obtenir l'habilitation territoire expérimental Territoire zéro chômeur de longue durée
- Ouvrir la 1^{ère} unité d'EBE par l'embauche de personnes privées durablement d'emploi
- Rencontrer de nouvelles personnes privées durablement d'emploi et de nouveaux partenaires



Soutenir les initiatives locales

Les habitants expriment régulièrement le besoin de participer à la vie de leur quartier, d'en devenir les acteurs, pour améliorer le cadre de vie et les relations entre voisins. Pour que ces initiatives voient le jour, la ville anime depuis plusieurs années un dispositif de participation des habitants : **le Fonds aux initiatives locales (FIL)**.

Dans les faits

Les habitants expriment un besoin, une envie, auprès des agents de développement local des maisons de quartier de la ville dont la mission principale est la relation aux habitants. C'est ensuite dans une démarche de co-construction avec les équipes des maisons de quartier que les habitants élaborent des projets innovants dans leur quartier. **La participation des habitants est un enjeu important pour faire vivre la démocratie et favoriser l'expression de la citoyenneté à toutes les échelles.**

Trois objectifs sont poursuivis par le FIL :

- Favoriser l'implication et la participation des habitants à la vie de leur quartier
- Soutenir des projets d'animation du territoire portés par et pour les habitants
- Favoriser l'initiative locale des habitants pour construire des projets contribuant à l'animation locale et au développement de liens de solidarité sur le territoire

Les actions soutenues par le FIL concernent près de 1 500 habitants chaque année, dont 25 % issus des quartiers prioritaires Axe Majeur et Horloge.

Ces initiatives locales ont un fort impact social, surtout en période de crise, car elles permettent de renouer le lien social, de rompre l'isolement, de retrouver une dynamique collective de participation à la vie de



Village santé d'octobre 2022

la cité. Le fonds soutient des initiatives variées telles que les animations locales, des rencontres intergénérationnelles, des ateliers culturels, pédagogiques ou artistiques.

Depuis 2022, le FIL soutient particulièrement les actions qui répondent aux enjeux de développement durable. Par exemple, le FIL a soutenu cette année des actions de nettoyage dans les quartiers par les habitants, un atelier zéro-déchet, des achats de verres consignés à l'occasion des fêtes de voisins, un atelier de réparation vélo et de sensibilisation à la mobilité vélo.

CHIFFRES-CLÉS

15 projets financés en 2022, dont 5 projets avec un volet développement durable

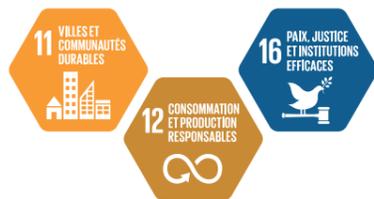
10 projets portés par les associations

5 projets portés par les habitants

250 € par projet en moyenne

PERSPECTIVE 2023

¼ des initiatives soutenues par le FIL répondront à des enjeux à la fois sociaux et environnementaux



Devenir une collectivité éco-exemplaire

Les collectivités ont un rôle majeur dans la mise en œuvre de la transition écologique sur leur territoire pour minimiser les conséquences de leurs multiples activités sur l'environnement.

L'éco-exemplarité désigne l'ensemble des actions visant à limiter ces conséquences, ainsi que les efforts de sensibilisation pour mobiliser les acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens, etc.) sur la transition écologique. La ville a souhaité inscrire cet axe prioritaire dans **son projet d'administration**.

Dans les faits

Le tri des déchets

Depuis octobre 2022, des bacs de collecte sélective ont été installés dans les équipements municipaux (hôtel de ville, mairies annexes, maisons de quartier...). À l'hôtel de ville, les poubelles individuelles ont été supprimées. D'autres déchets spécifiques peuvent être recyclés (piles, cartouches d'encre, bouchons, masques chirurgicaux et bio-déchets).

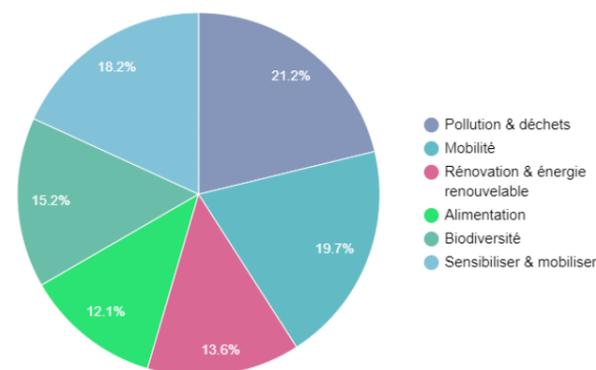
- Sensibilisation des élus et des agents de la ville : un enjeu crucial
- Diverses animations sont proposées régulièrement aux élus et aux agents de la ville :
- Des ateliers et animations autour des déchets, de l'alimentation, de la mobilité, etc.
- Des ateliers La Fresque du climat pour comprendre les enjeux climatiques
- Des formations pour les agents sur les objectifs de développement durable et sur la transition écologique
- Des temps d'informations sur les actions développement durable portées par la ville

La fête des agents de la ville

L'éco-exemplarité passe également par l'organisation d'événements plus respectueux de l'environnement à l'instar de la fête des agents : gestion optimale des déchets avec un repas organisé sans vaisselle jetable, navettes pour limiter les déplacements motorisés et réemploi de la décoration extérieure.

La journée des associations

Cette année le stand de Cergy a été consacré à la présentation des actions de la ville en matière de Transition écologique et énergétique. Les visiteurs ont découvert à l'aide des agents présents la feuille de route de la ville en matière de transition écologique : les plus petits pouvaient la colorier et les plus grands voter pour leurs actions phares. Un arbre à vœux (voir action 33) a aussi permis de recueillir une soixantaine de demandes des visiteurs plaçant en tête des préoccupations les déchets, la mobilité et la rénovation thermique.



PERSPECTIVES 2023

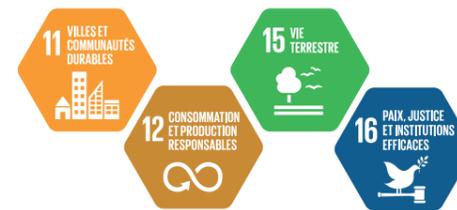
- Poursuite du déploiement du tri sélectif dans les équipements de la ville
- Sensibilisation aux écogestes sur la réduction de la consommation énergétique

CHIFFRES-CLÉS

200 agents sensibilisés en 2022 sur les sujets de la transition écologique

10 animations et formations proposées aux agents en 2022 sur la transition écologique

250 habitants sensibilisés à la transition écologique lors de la journée des associations



Participation des médiathèques de Cergy au développement durable

Lieux d'échanges et d'épanouissement de proximité, libres d'accès aux enfants et aux adultes, les trois médiathèques de Cergy mettent à disposition du public des ressources physiques et numériques sur place et à distance. Elles permettent d'accéder gratuitement à l'information, à la culture et aux loisirs et développent le goût de la lecture en offrant des services bien plus larges que le seul prêt de documents.

Dans les faits

Le réseau des médiathèques de Cergy agit à son échelle en faveur du développement durable, via différentes actions répondant à plusieurs **objectifs de développement durable** (agriculture, éducation, égalité, changement climatique, etc.). Des conférences, des ateliers, des expositions, des jeux, des rencontres d'auteur en partenariat avec les autres services de la collectivité et les associations locales sont organisés **tout au long de l'année**.

Conférences organisées en 2022

- **Conférence / débat grand format « Énergies et humanité »**, à la médiathèque Horloge, en présence de l'astrophysicien Roland Lehoucq : l'humanité réussira-t-elle à passer le cap de l'épuisement inéluctable de ses ressources fossiles et de l'occupation de tout son espace vital ?
- **Conférence Nos vies 2.0 « Numérique et écologie »**, en présence du Youtubeur Cookie Connecté, spécialisé dans le domaine des technologies, pour découvrir les concepts de sobriété numérique et de « low-tech »



Conférence « Énergies et humanité »

Réemploi de livres des médiathèques voués à la destruction, en partenariat avec la mission coopération internationale

Les documents abîmés et obsolètes sont détruits. Cependant, un certain nombre peut être recyclé. Les médiathèques se rapprochent alors des structures associatives ou des services de la ville pour offrir une seconde vie à ces ouvrages.

CHIFFRES-CLÉS

19 actions culturelles, expositions, jeux, ateliers, conférences, répondant à au moins un des 19 objectifs de développement durable

642 personnes présentes à l'une ou l'autre de ces actions culturelles

PERSPECTIVES 2023

- Généraliser le déploiement des grainothèques dans les trois médiathèques de Cergy
- Développer les actions de partenariat, de partage et de découverte du jardin pédagogique de Visages du Monde
- Accueillir des animations « Fresque du climat »



PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Une consommation et une production plus responsables se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels et de limiter au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. Les efforts doivent être orientés dans cette perspective, au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun.

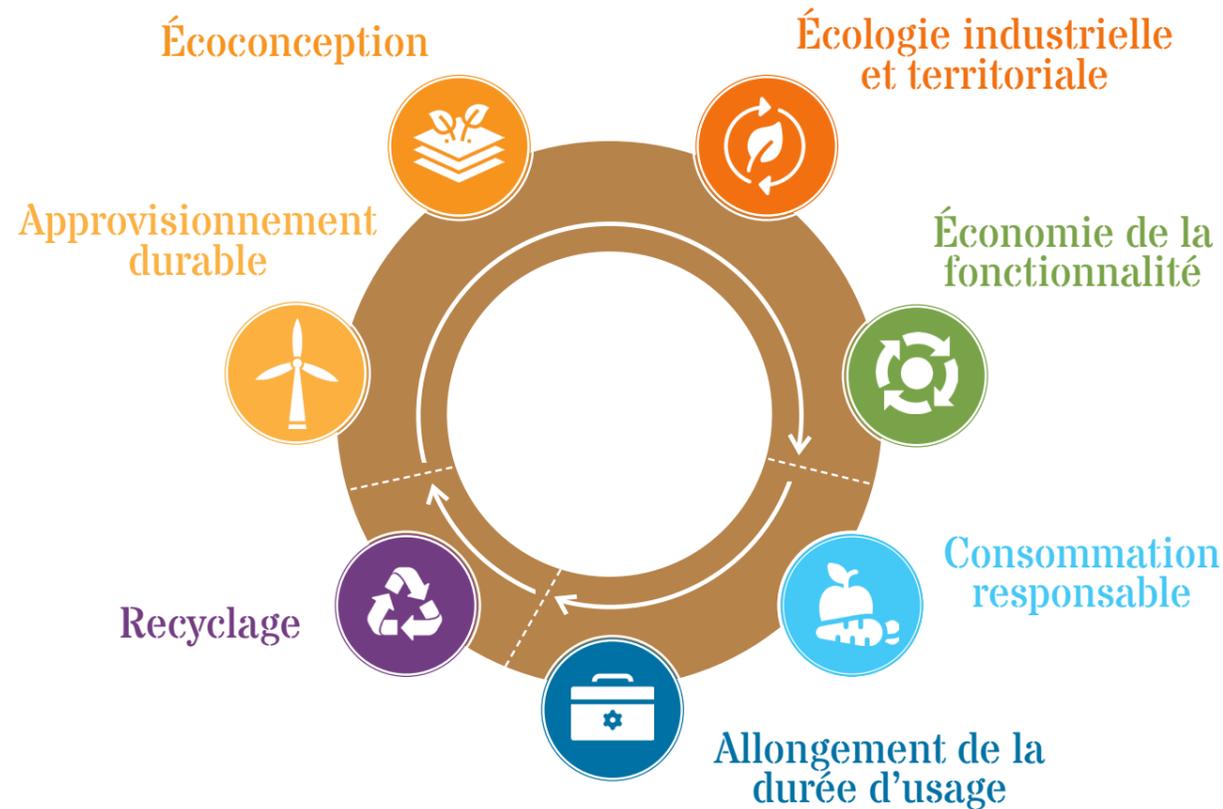
Il s'agit également désormais d'entrer dans une logique vertueuse d'économie circulaire pour passer d'un

modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui intègre l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages. L'action publique doit favoriser le recours à l'emploi local, la promotion de systèmes productifs locaux, la mise en place de l'économie sociale et solidaire, le recours aux écolabels et à la certification environnementale, l'écoresponsabilité des services, des politiques d'achat durable, etc.



Consommer et produire de façon plus responsable et plus locale, c'est également avoir une action significative sur le climat. L'empreinte carbone mesure les émissions de GES liées à la consommation des biens et des services en comptabilisant à la fois les importations et les exportations. L'empreinte carbone d'un habitant de Cergy est de 7,6 tonnes éqCO₂ / habitant. Chaque Cergyssois émet ainsi pour moitié des GES en se chauffant, se déplaçant sur le territoire et en consommant des biens et des services sur le territoire (ce sont les émissions directes). Il émet également pour moitié des GES en important des biens et des services non produits sur le territoire (ce sont les émissions indirectes).

Les 7 piliers de l'économie circulaire



Source : Cerema. Cette image a été conçue en utilisant les ressources de Flaticon.com

CHIFFRES-CLÉS de l'empreinte carbone du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise (données 2019)

69 % d'émissions directes liées aux émissions de GES générées par l'habitat, le tertiaire, les déplacements et l'activité industrielle sur le territoire.

26 % d'émissions indirectes et liées notamment aux émissions :

- **des intrants** : achats de biens et de services destinés à être consommés sur place ou incorporés dans la production (métaux, plastique, services bancaires...)

CHIFFRES-CLÉS* sur les déchets à l'échelle de la CACP

2/3 des déchets collectés dans les ordures ménagères sont évitables, réutilisables ou recyclables

59 kg/hab/an de déchets de cuisine et de jardin contenus dans les ordures ménagères soit 23% environ

43 kg/hab/an d'ordures ménagères seulement triées et collectées (emballages, papier et verre) contre 103,9 kg/hab/an de déchets non triés retrouvés dans les ordures ménagères

*Données : PLPDMA 2021 / 2027

www.cergypontoise.fr/reduction-des-dechets-agissons-ensemble

Cergy dispose de plusieurs atouts pour développer une production et une consommation plus responsables et plus locales en particulier dans le domaine alimentaire.

CHIFFRES-CLÉS sur l'agriculture à Cergy

141,7 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont **42 %** en maraîchage.

Près **1/4 des exploitations agricoles** de l'agglomération sont installées à Cergy soit 6 exploitations sur 25 au total.

2 exploitations en agriculture biologique et **1 en conversion** sont présentes (21 ha environ) soit 12 % de la surface agricole totale contre 9,5% à l'échelle nationale.



Des projets d'agriculture et d'alimentation ouverts à tous

Les gens qui sèment

Le collectif La Lanterne a lancé en 2021 le projet triennal "Les gens qui sèment", premier projet agricole de grande ampleur mis en place à l'échelle des **quartiers Horloge et Axe Majeur**.

Une **serre-pépinière devant l'ancienne école de la Lanterne** (2 avenue du Jour) est le lieu de production des plants et de semis des aromatiques, légumes et fleurs distribués ensuite aux habitants. La serre est aussi un lieu d'accueil où sont prodigués des conseils deux fois par semaine. En 2022, elle a accueilli **1350 personnes** parmi lesquelles des habitants engagés dans ces projets de jardinage collectif dans leur quartier.

Le collectif assure également des **ateliers en pied d'immeuble** de six résidences du quartier (le belvédère, les échiquiers, les galoubets, le gros caillou, le verger et les genottes) et organise des **sorties-découvertes** et des **événements festifs**. La serre a constitué également un support pédagogique pour l'organisation de plusieurs animations avec **huit groupes scolaires** du quartier (le Chat Perché, les Genottes, la Chanterelle, la Belle épine, la Sébille, le Terroir, les Tilleuls, Collège du Moulin à vent) soit **890 élèves en 2022**.

Contactez le collectif La Lanterne
06 95 04 28 66 - contact@collectif-la-lanterne.org



La Récolte du Val-d'Oise

Cet **atelier-chantier d'insertion** est porté par l'association La **Sauvegarde du Val-d'Oise** autour de l'alimentation durable notamment dans les quartiers Horloge et Axe Majeur. Des **ateliers** sont organisés en partenariat avec la Lanterne et l'association Globe-croqueur. L'association propose également des **marchés solidaires**, un service de vente à prix coûtant de produits de qualité, locaux, bio et de saison.

Contactez La Récolte du Val-d'Oise :
www.facebook.com/larecoltedu95



Les Animations des Maisons de quartier de la ville

Les quatre maisons de quartier de la ville proposent régulièrement aux habitants des ateliers jardinage, troc aux plantes, échanges de graines avec la grainothèque de Visages du Monde, etc. Ce sont près de **280 habitants qui ont participé à ces animations en 2022**. La **semaine du développement durable** coordonnée par les quatre maisons de quartier a été lancée cette année. A l'instar de la 7^{ème} édition organisée dans le quartier des Genottes, ces temps ludiques permettent de sensibiliser les habitants.

Contactez les maisons de quartier :
www.cergy.fr/maisonsdequartier



Proposer une alimentation plus durable dans les écoles

À Cergy, chaque jour, près de **6 000 enfants et 700 adultes** (enseignants, animateurs, personnel d'entretien...) prennent leurs repas dans un des restaurants scolaires de la ville.

La **loi "Egalim"** impose aux cantines scolaires d'augmenter la part du bio, de supprimer les matériaux plastiques... À cela s'ajoute la volonté des élus du territoire de **privilégier des produits locaux en circuits courts**.

Le Projet alimentaire territorial (PAT) Cergy-Pontoise - Vexin français a pour objectif d'engager les communes de Cergy-Pontoise et du Vexin dans la **transition agricole et alimentaire** du territoire.

Dans les faits

Le **nouveau marché** de restauration scolaire (janvier 2022 à décembre 2025), attribué à la société Sogeres, renforce cette dimension qualitative et écologique par rapport au précédent marché, à savoir :

- **50 %** des composantes utilisées dans la confection des repas seront issues de l'agriculture biologique (**labellisation AB ou équivalents**) ;
- Privilégier les **circuits courts, locaux et/ou directs** de distribution respectant les principes du PAT de Cergy-Pontoise - Vexin français ;
- Insérer dans les menus du PAT des soupes et purées avec des légumes dits « moches » afin de favoriser le **non gaspillage alimentaire** ;
- Programme de **réduction de l'usage du plastique** d'au moins 30 % par an de son usage à la date d'entrée en vigueur de ce marché.

En 2022, des barquettes en **cellulose** ont été proposées dans l'ensemble des écoles, seules les entrées et les réassorts sont parfois en plastique.



Concernant la Sogeres, elle a rationalisé les livraisons en amont de ses fournisseurs avec des livraisons groupées et des circuits courts limitant les livraisons intermédiaires. La Sogeres a également réduit la pollution lors des livraisons avec l'usage de véhicules au GNV ou électriques et réduit les emballages et le poids des chargements.

Par ailleurs, toutes les communes devront d'ici 2025, **collecter séparément les déchets alimentaires** dans le but de les transformer en biogaz ou en compost :

- Mise en place de **bornes de tri sur l'ensemble des écoles** en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- **Collecte des biodéchets dans les cantines de 14 groupes scolaires** depuis le 1^{er} décembre 2022

CHIFFRES-CLÉS

1 repas local sur trois dans l'année pour les accueils de loisirs soit près de 80 000 repas annuels

60 % au moins de produits locaux dont produits issus du Projet Alimentaire Territorial Cergy-Pontoise / Vexin français dans les repas locaux des accueils de loisirs

PERSPECTIVES 2023

Déploiement progressif de la collecte des biodéchets dans les cantines de la ville (5 groupes scolaires supplémentaires chaque année)



Accompagner une ferme agro-pédagogique

La ville est propriétaire à Cergy Village d'un stade de football désaffecté d'une superficie totale de 1,3 hectares. Ce terrain a été mis en 2021 à disposition d'une maraîchère, Delphine Tavernier, dans le cadre d'une convention pour y développer un projet agroécologique et pédagogique : **Le potager label vie.**

Ce projet local s'inscrit plus largement dans le Projet Alimentaire Territorial Cergy-Pontoise / Vexin et contribue également à l'atteinte des objectifs du plan climat de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. A ce titre, la CACP a participé financièrement aux études de sol préalables.

Dans les faits

410 kg de légumes variés (fenouil, épinards, tomates, aubergines, courgettes, poireaux, mâche, blettes...) et plus de 500 salades, choux et courges ont pu être récoltés depuis le démarrage de l'activité en avril 2022. La complexité du terrain à investir, l'installation tardive des cultures et les fortes températures (217 jours au-dessus des normales de saison cette année) expliquent ces volumes inférieurs aux objectifs.

La **vente directe** a débuté au potager depuis le mois de septembre 2022. Elle a lieu les **samedis matins** et la visite de la ferme est possible sur demande sur ce créneau.

La maraîchère a animé des ateliers pédagogiques avec des accueils de loisirs, les quatre maisons de quartier de la ville de Cergy et des jeunes de la Sauvegarde du Val-d'Oise en insertion professionnelle.

Le potager label vie a obtenu le **Label Agriculture Biologique** en novembre, ce qui était l'une des demandes de la ville dans le cadre de l'appel à candidature afin de conserver à ce terrain sa fonction de **réservoir de biodiversité.**



L'enthousiasme du voisinage, des promeneurs, des enfants et des premiers clients encourage le développement de la ferme agroécologique qui répond à des enjeux climatiques et environnementaux.

Pour suivre l'aventure du Potager Label Vie : **@potagerlabelvie** sur facebook et instagram

PERSPECTIVES 2023

- Augmenter la surface cultivée de 2 000 m² et plantation d'un verger de petits fruitiers
- Poursuivre les ateliers pédagogiques dans les écoles de l'agglomération sur les thèmes de l'alimentation, du maraîchage et du travail manuel
- Accompagner des jeunes en stage
- Améliorer la signalétique et l'entrée de la ferme

CHIFFRES-CLÉS

410 kg de légumes récoltés

117 enfants des accueils de loisirs ont participé à des ateliers pédagogiques

16 jeunes en insertion de l'association de la Sauvegarde ont été accueillis sur 10 demi-journées



Ancrer le développement durable dans la commande publique

L'achat public représente 110 milliards d'euros hors taxes de budget annuel et 8 % à 10 % du PIB national. Il concerne près de 130 000 acteurs publics et privés, soumis aux normes applicables. La commande publique constitue donc un véritable levier en faveur de l'environnement.

La loi Climat et Résilience a fixé un **objectif de 100 % des marchés publics avec une clause écologique en 2026.**

L'introduction de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au caractère plus durable de notre société mais participe également à l'efficacité et à la performance de l'achat.

Dans les faits

En lien avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Cergy a signé le 17 octobre 2022, la **charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens"** consultable sur le site de la ville www.cergy.fr/tee.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques que l'on trouve dans les produits cosmétiques, alimentaires et ménagers ayant des effets néfastes sur la santé humaine (infertilité, cancers, obésité...).

Cette charte définit des objectifs qui se traduisent à Cergy par une **politique d'achats responsables** :

- Le recours aux écolabels est étendu à l'achat de fourniture des couches et des produits d'entretien dans les crèches
- Dans les cantines des écoles, les emballages plastiques à usage unique sont progressivement supprimés

CHIFFRES-CLÉS

64 % des marchés publics de la ville de Cergy contiennent une clause de promotion de l'emploi

61 % des marchés publics contiennent une clause environnementale d'exécution

83 % des marchés public contiennent des critères environnementaux

16 points sur 100 en moyenne sont attribués au critère environnemental



- Les équipements municipaux seront désormais dotés de nouveaux meubles sans formaldéhyde, benzène, styrène, phtalates et retardateurs de flamme selon la réglementation en vigueur
- Lors des travaux, la municipalité s'engage à acheter des revêtements au sol et des peintures moins polluants

PERSPECTIVES 2023

- Intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les marchés
- Réduction des achats contenant des perturbateurs endocriniens



Commander des goodies plus responsables



Le goodie est un objet promotionnel personnalisé. La ville de Cergy se dote de goodies pour les événements tels que la journée des associations, Happy Cook, Festival des solidarités ou pour les équipements (maisons de quartier, Le Douze, etc.).

Dans les faits

La ville de Cergy a renouvelé, en juillet 2022, le marché public relatif à la fourniture d'objets promotionnels. Une exigence particulière a été accordée aux pratiques et aux produits durables respectueux de l'environnement, comme le souligne la notation de 30 points sur 100 attribuée au critère environnemental pour ce marché, largement supérieure à la moyenne de l'ensemble des marchés de la collectivité de 16 points sur 100.

Ce nouveau marché comporte ainsi des critères environnementaux et sociaux exigeants :

- **Engagement environnemental** sur les produits fournis (politique de choix de fournisseurs, réseaux d'approvisionnement, techniques de personnalisation, solutions d'emballage écologique, modes de livraison/transports)
- **Éco-exemplarité du titulaire du marché** : gestion des déchets, réduction de la consommation d'énergie,

sensibilisation des collaborateurs, moyens de transports utilisés pour les livraisons, liens avec des associations développement durable

- **Articles issus d'une production et consommation responsables** : réduction des déchets, matériaux sans perturbateurs endocriniens, commerce équitable
- **Préoccupations sociales** : les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations »

Une nouveauté a également été intégrée à ce marché : la possibilité d'avoir recours à des objets promotionnels **upcyclés personnalisables**. L'objectif ? Récupérer certains produits tels que les bâches événementielles afin de les revaloriser en objets ou accessoires promotionnels (sacs, sacoches vélo, etc.).

PERSPECTIVES 2023

- Diminuer l'achat de goodies
- Privilégier des goodies fabriqués en France si cela est possible
- Mettre en place un inventaire détaillé des goodies disponibles ainsi qu'un suivi global de consommation

CHIFFRES-CLÉS

30 points sur 100 attribués au critère environnemental (16,02 points sur 100 en moyenne enregistrée par la collectivité sur l'ensemble de ses marchés)



Diminuer la consommation de papier

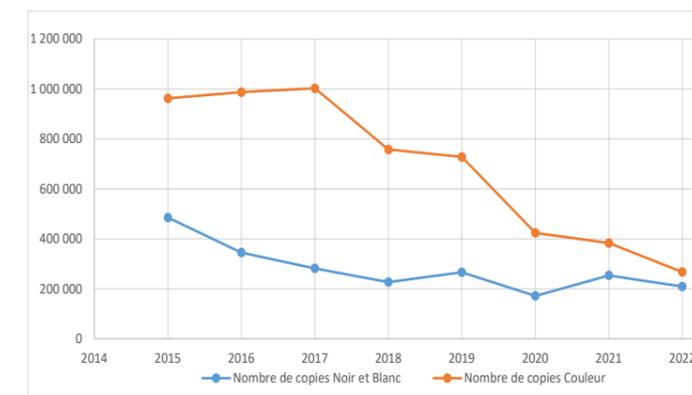
En France, le papier représente en moyenne **80 % des poubelles des bureaux**. Les administrations des collectivités territoriales ont donc leur rôle à jouer et la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose aux administrations publiques de recourir de façon croissante au papier recyclé qui doit avoir atteint **40 % au 1^{er} janvier 2020**.

De plus, le prix du papier a fortement augmenté et se fait de plus en plus rare sur le marché : en 2022 une ramette de papier coûte à la ville 80% plus cher qu'en 2021. La diminution de la consommation de papier est donc un enjeu crucial pour la collectivité.

Dans les faits

- Achat de papier bénéficiant conjointement d'un **label FSC et Ecolabel** : il s'agit du plus haut niveau d'exigence selon le rapport du WWF de 2015 concernant à la classification des papiers vendus en France
- Poursuite de la **dématérialisation** des supports de communication et des courriers entrants
- Diminution de la demande de **reprographie**
- Poursuite de la réduction de la consommation de ramettes pour les photocopieurs de l'hôtel de ville en réinterrogeant les besoins et en améliorant les processus d'approvisionnement des copieurs (gain estimé de 600 ramettes distribuées en moins sur l'année 2022)
- **Réutilisation du papier** sous toutes ses formes (papier blanc, pochette cartonnée, affiche, etc.) avec la **fabrication de calepins**. Chaque année, ce sont près de 10 000 feuilles qui sont réutilisées soit 200 calepins produits
- Mise en place d'un **dispositif de tri sélectif** à l'hôtel de ville depuis octobre 2022 afin d'améliorer la collecte et la valorisation des déchets papier, des cartons, etc.

Nombre d'impressions réalisées en interne de 2015 à 2022



PERSPECTIVES 2023

- **Dématérialisation des tickets restaurant au 1^{er} janvier 2023**
- **Maîtrise de la dépense de papier** dans les équipements disposant de copieurs en particulier les écoles
- **Dématérialisation des fiches de paie fin 2023** (environ 48 000 € / an de dépenses d'affranchissement)
- **Publication régulière des consommations de papier par direction**
- **Achat de papier recyclé et de grammage inférieur**
- **Arrêt de l'achat de papier à en-tête**

CHIFFRES-CLÉS

17 % de réduction des copies noir et blanc par rapport à 2021

30 % de réduction des copies couleur par rapport à 2021



Aller vers plus de propreté dans la ville

La propreté de notre ville est l'affaire de tous, commune, agglomération et citoyens. Des efforts importants sont consacrés par les services de la ville pour lutter pour la propreté et contre les incivilités.

Dans les faits

Les déchets des marchés forains de la ville

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public pour la gestion de ses deux marchés forains, le marché Axe Majeur - Horloge les mercredis et samedis matins et le marché des Hauts-de-Cergy les dimanches matin, le groupe Mandon Somarep a été reconduit à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Le nouveau contrat de délégation comprend un fort **engagement pour réduire le volume des déchets produits** (cartons, biodéchets, emballages, matières plastiques...) sur l'ensemble des marchés à travers :

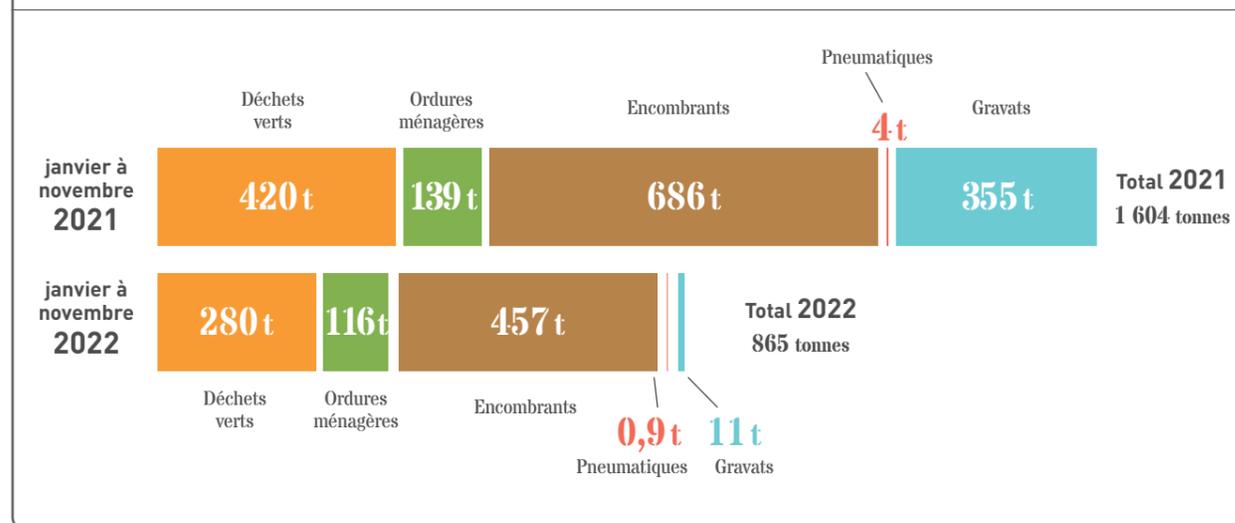
- **Une collecte des biodéchets** par une entreprise spécialisée : pelures de fruits proposées à la dégustation sur le stand, fruits et légumes avariés en fin de séance, herbes fanées non vendues...
- **Une campagne de sensibilisation accrue des commerçants au tri et à la réduction des déchets** par la modification du règlement intérieur. La mauvaise gestion des déchets est un critère pouvant mener à l'exclusion du commerçant
- **La création d'une taxe particulière de pollueur payeur** pour inciter financièrement les commerçants à être vigilants dans la production de déchets en faisant porter le surcoût des traitements de déchets à l'ensemble des commerçants

Les déchets sur la voie publique

Depuis juillet 2016, la **collecte des déchets en point de collecte et aux alentours est assurée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise**. Cependant, la ville de Cergy continue d'intervenir sur l'enlèvement des déchets spéciaux et des dépôts sauvages hors circuit de collecte. Elle intervient également pour le vidage des corbeilles de rue, la propreté des espaces verts communaux, le nettoyage des rues sauf sur le quartier Grand Centre, les gares et les zones d'activités économiques. Une **trentaine d'agents communaux** sont mobilisés pour assurer cette mission propreté du quotidien.

Depuis janvier 2022, la déchetterie a été sécurisée. Les usagers ne peuvent plus y accéder librement de nuit comme de jour, ce qui explique en grande partie la diminution du volume traité des encombrants. Le coût de traitement des déchets en 2021 a été presque 5 fois plus important que les années précédentes soit près de 19 000 € à la charge de la ville.

Comparaison des tonnages de déchets collectés sur la voie publique - hors circuits de collecte



L'action des maisons de quartier

Les quatre maisons de quartier de la ville portent les transitions écologiques et sociales auprès des habitants en partenariat avec les bailleurs, les associations, etc. Ce sont ainsi près de **40 événements qui ont été organisés en 2022** par les maisons de quartiers sur des thématiques variées autour des enjeux du développement durable comme le tri des déchets, en lien avec la Brigade verte, le gaspillage du textile...

Zoom sur l'opération de sensibilisation au tri des déchets menée à la Justice Mauve (quartier Les Coteaux)

Suite au constat partagé d'un défaut d'usage des nouvelles bornes qui débordent constamment et génèrent de l'insalubrité, cette opération s'est tenue le 23 septembre dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. Des temps d'échanges sur les **bonnes pratiques autour de la gestion des déchets**, atelier sur le temps de dégradation des déchets, repair café, atelier de création artistique en papier, chasse au trésor et course relais au tri sélectif, atelier vélo smoothie... ont été proposés aux habitants.

CHIFFRES-CLÉS

865 tonnes de déchets collectés sur voie publique hors circuits de collecte de janvier à novembre 2022 contre 1 604 tonnes sur la même période en 2021 :

- **280 tonnes de déchets verts** collectés par la ville
- **116 tonnes d'ordures ménagères** collectés par la ville
- **457 tonnes d'encombrants** collectés par la ville
- **11 tonnes de gravats** collectés par la ville
- **0,9 tonnes de pneumatiques** collectés par la ville

PERSPECTIVES 2023

- Mettre en place des opérations de ramassage de déchets (world cleanup day) dans les quartiers, notamment à la Justice Mauve
- Acquisition d'une balayeuse électrique



Lancer un label local “qualité” pour les commerçants

La ville s’investit et se mobilise auprès des commerces de proximité avec notamment la mise en place d’un label local “Cergy Commerce”. Véritable innovation dans notre ville et précurseur sur l’agglomération, ce label est un atout pour les commerces cergyssois.

Dans les faits

Le label Cergy commerce est un **dispositif local unique**. Il permet de promouvoir la **qualité des commerces de proximité**. Il permet aux commerçants de valoriser les atouts de leur commerce, de gagner en notoriété grâce à une importante visibilité sur le territoire et de rassurer la clientèle en s’inscrivant dans un dispositif local. Les **commerces cergyssois** (ayant une boutique physique avec vitrine à jour de leurs autorisations administratives, implantés hors d’un centre commercial dont la majorité des boutiques ne sont pas visibles de la rue), les **restaurants** ainsi que les **enseignes nationales** et **franchises** implantées à Cergy peuvent demander ce **label valable deux ans**.



Pour obtenir le label Cergy commerce, les commerçants doivent répondre à une **grille prédéfinie comportant 5 critères dont le développement durable** (tri des déchets, anti-gaspillage, sobriété énergétique, empreinte carbone...). Pour l’obtenir, le commerçant doit avoir une **note minimale de 70/100**. Les commerçants n’obtenant pas les points suffisants pour être labellisés seront inscrits dans une démarche de formation en 2023 afin

d’améliorer leur gestion d’entreprise sur l’ensemble des 5 critères identifiés.

L’année 2022 a marqué le lancement de ce label. Une campagne de communication pour faire connaître ce nouveau dispositif à tous les commerçants de la ville a été menée : www.cergy.fr/label-commerce

CHIFFRES-CLÉS

112 commerçants inscrits volontairement dans la démarche soit presque 30 % des commerçants cergyssois

70 points sur 100 est la note minimale pour obtenir le label Cergy Commerce

PERSPECTIVES 2023

- Remettre le label 2022-2024 aux commerçants lors d’une cérémonie officielle
- Accompagner et former 20 % des commerçants du territoire en ouvrant la formation sur le volet développement durable à l’ensemble des commerçants du territoire pour les sensibiliser aux bons gestes



Journée des associations : une manifestation plus respectueuse de l’environnement

Amateurs de sport, amoureux des arts, désireux d’engagement humanitaire ? Reflet de la richesse des activités proposées aux Cergyssois, la journée des associations se tient chaque année, à la rentrée de septembre au parc François Mitterrand. En partenariat avec la Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise, la ville de Cergy s’engage à rendre la journée des associations **plus écoresponsable** afin de réduire son impact sur l’environnement.

Dans les faits

Une attention particulière a été portée à la réduction des déchets et de l’impact environnemental de cet événement avec notamment :

- Installation de **10 points de collecte de déchets** avec signalétique et affichages ludiques, pour signaler leur présence
- Sensibilisation aux **consignes de tri** sur le stand de la CACP à côté du pôle ville
- Présence des **éco ambassadeurs du tri** pour informer le public tout au long de la journée
- Expérimentation d’un **mini centre de tri** avec les habitants animé par les éco ambassadeurs au stand de la CACP
- **Verres consignés** sur l’espace restauration
- Des **ballons biodégradables** sur les stands
- Un **parc à vélo** pour encourager ce mode déplacement
- Une **communication plus responsable** : réduction des impressions du dépliant de la journée sur du papier 100% recyclé PEFC, une signalétique réutilisable...



- Pôle ville dédié à la transition écologique et énergétique. Un **arbre à vœux** construit par un agent en matériaux recyclés a aussi permis de **recueillir une soixantaine** de demandes des visiteurs plaçant en tête des préoccupations les déchets, la mobilité et la rénovation thermique (voir action 23)
- Présence de **brebis de la ferme d’Eancourt** a aussi permis de sensibiliser les visiteurs à l’éco-pâturage et à la thématique de la biodiversité

CHIFFRES-CLÉS

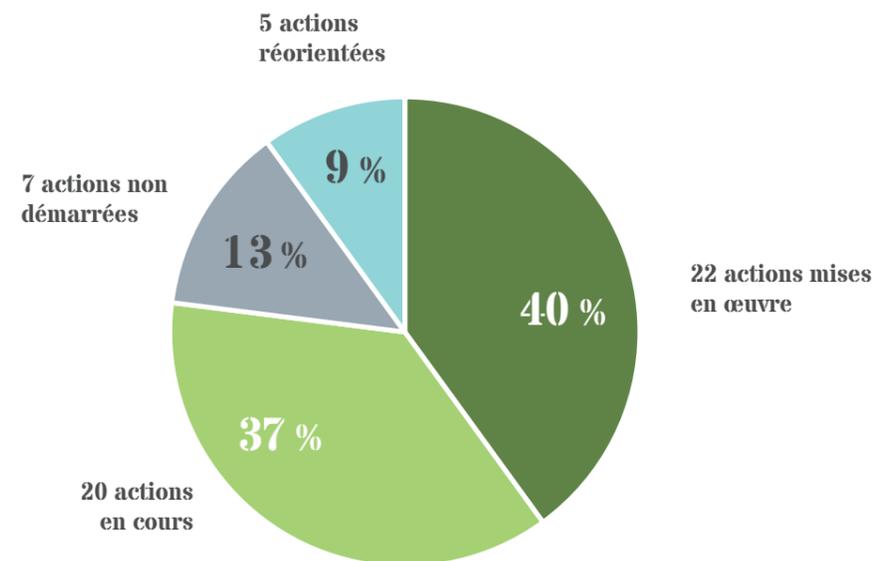
9 associations présentes sur le pôle développement durable

14 000 visiteurs

PERSPECTIVES 2023

- Définir des indicateurs d’évaluation pour mesurer la diminution de l’impact environnemental de la manifestation

BILAN DES 54 ACTIONS ANNONCÉES POUR 2021 ET 2022



22 actions mises en œuvre

- Pérennisation des aménagements cyclables provisoires (action 1 - 2021)
- Poursuite de l'investissement en équipement numérique pour le télétravail (action 4 - 2021)
- Accompagnement à la poursuite de la labellisation Éco-École (action 6 - 2021 & 7 - 2022)
- Meilleure valorisation des biodéchets au sein des groupes scolaires (action 26 - 2022)
- Recrutement d'une chargée de mission égalité et inclusion numérique
- Poursuite de l'acquisition de véhicules moins polluants (action 2 - 2021 & 4 - 2022)
- Inventaire faunistique et floristique sur les parcelles en pâturage (action 9 - 2021)
- Extension à toute la ville des actions participatives de ramassage des déchets (action 27 - 2021)
- Signature du Contrat local de santé (action 16 - 2021)
- Programmes d'activités adaptés à la situation sanitaire pour les 11/15 ans (action 19 - 2021)
- Poursuite de la démarche Qualiville (action 13 - 2021 et 15 - 2022)
- 0 plastique dans les cantines (barquettes) (action 28 - 2022)
- Fonds aux initiatives locales avec 25% des projets qui porteront sur des enjeux sociaux et environnementaux (action 22 - 2022)
- Renouvellement de la DSP marché forain avec clauses environnementales renforcées (action 31 - 2022)
- Signature de la Charte d'engagement Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens (action 28 - 2022)
- Déploiement des clauses de développement durable dans les marchés à hauteur de 40% (action 28 - 2022)
- Mise en place du Forfait mobilités durables (action 4 - 2022)
- Plantation de 600 arbres dans le Bois de Cergy (action 7 - 2021)
- Mise en place du pilotage de la demande électrique (action 5 - 2021 & 1 - 2022)
- Rénovation énergétique : groupe scolaire Genottes, isolation des terrasses de l'école des Linandes et passage en LED de l'éclairage du stade Salif-Keita (action 2 - 2021)
- Montage du projet Territoire zéro chômeur de longue durée en vue de son habilitation de territoire expérimental (action 21 - 2021 & 2022)
- Inscription de la ville dans la démarche territoire engagé pour la nature

20 actions en cours

- Exigences accrues pour les performances énergétiques des nouveaux bâtiments (prévu sur le Centre de santé municipal et le groupe scolaire des Marjoberts)
- Adoption du schéma directeur cyclable et du plan marche-vélo (action 5 - 2022)
- Audit sur le potentiel solaire des bâtiments de la ville : bâtiments présélectionnés à partir du cadastre solaire et audit à réaliser
- Expérimentation d'une cour de récréation en Oasis à l'école de La Justice
- Ancrer le développement durable dans une politique de gestion des ressources et d'achats (action 28 - 2022)
- Diagnostic et optimisation des usages et du mode de gestion de la flotte de véhicules (action 4 - 2021)
- Plan de gestion différenciée des espaces verts (action 8 - 2022)
- Aménagement du futur centre de santé (projet en phase de chantier)
- Accompagnement à l'installation des professionnels de santé libéraux : action pluriannuelle
- Amélioration du service de paiement en ligne pour faciliter les démarches des habitants (action 13 - 2021)
- Présentation du schéma directeur immobilier et énergétique et valoriser l'occupation des biens immobiliers de la ville (action 2 - 2022)
- Expérimentation d'une cours d'école OASIS : école de la Justice
- Extension à toute la ville des actions participatives de ramassage des déchets (action 31 - 2022)
- Journée des associations : manifestation éco-durable (action 33 - 2022)
- Mise en œuvre du Contrat local de santé (action 16 - 2021)
- Mise en place du programme "Savoir rouler à vélo" (action 5 - 2022)
- Révision du PLU : intégrer des performances écologiques et énergétiques dans les nouveaux projets, réduire l'imperméabilisation des parcelles et réduire l'exposition aux nuisances (action 14 - 2022)
- Sensibilisation des habitants aux enjeux de transition écologique dans les quartiers par l'appui des Maisons de quartier (action 25 - 2022)



- Végétalisation d'espaces (place des Chênes, parc urbain, le Ponceau) avec un entretien économe d'un point de vue écologique et financier (action 12 - 2022)
- Optimisation des usages et des modes de gestion de la flotte automobile de la ville (action 4 - 2022)

7 actions non démarrées

- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des pratiques numériques.
- Charte "verte" d'éco-responsabilité des agents du service jeunesse
- Développer les partenariats pour accueillir d'autres projets photovoltaïques
- Document de référence pour la construction neuve (charte promoteurs) et la rénovation
- Exigences accrues pour les performances énergétiques des nouveaux bâtiments
- Valoriser les déchets du bâtiment : définir les modalités de travail avec nos prestataires, intégration aux marchés publics, suivi -évaluation et communication
- Déploiement du projet « Santé Jeune »

5 actions réorientées

- Dématérialisation des cahiers des offices de restauration scolaire et d'une partie des courriers sortants. Abandonné pour les cahiers des offices : coût important et impact environnemental modéré (baisse des copies contrebalancé par équipement des agents en tablettes). Il est prévu en 2023 la dématérialisation des courriers sortants.
- Réalisation test d'une opération utilisant le procédé de construction bois hors-site industrialisée : abandon de la solution initiale pour une alternative mixte béton - bois sur le futur groupe scolaire Marjobert
- Développer les bars numériques par le réseau Cergythèques : action remplacée par la création de permanences P@nda et de Cergy Connect (action 17 - 2021 & 19 - 2022)
- Ouverture d'un Repair café aux Touleuses : le projet doit évoluer en atelier d'autoréparation vélo
- Acquisition de locaux pour la mairie annexe : remplacé par la Maison France Services à Visages du Monde

LES ACTIONS 2023



10 actions à poursuivre en 2023

1. Adopter le Pama et poursuivre l'aménagement des réseaux cyclables communaux et d'agglomération en concertation avec la CACP
2. Poursuivre le verdissement de la flotte
3. Révision du Plan local d'urbanisme
4. Former le personnel des crèches sur les perturbateurs endocriniens
5. Pérenniser les actions de sensibilisation pour les agents municipaux dans le cadre du plan d'action de la ville relatif à l'égalité professionnelle
6. Obtenir l'habilitation territoire expérimental Territoire zéro chômeur de longue durée
7. Poursuivre le déploiement de la collecte des biodéchets dans les cantines de la ville sur 5 groupes scolaires supplémentaires en 2023
8. Réduire et suivre la consommation de papier (écoles, tickets restaurants, fiche de paye)
9. Mettre en place des opérations de ramassage de déchets dans les quartiers, notamment à la Justice Mauve
10. Accompagner et former 20 % des commerçants du territoire en ouvrant la formation sur le volet développement durable et les bons gestes

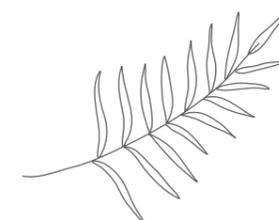


20 nouvelles actions à engager en 2023

1. Suivre et établir le bilan des mesures du plan de sobriété de la ville
2. Étudier la possibilité d'exploiter les signaux EcoWatt à partir de l'API afin de programmer automatiquement certains équipements lors d'un signal orange ou rouge
3. Présenter et adopter un scénario d'investissement sur le patrimoine bâti de la ville sur 10 ans
4. Mettre en œuvre le programme Récif+ : forum sur la rénovation énergétique pour les copropriétés
5. Déployer des stationnements vélos sur la voirie et dans les bâtiments communaux
6. Adopter une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone des agents
7. Développer l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal et maintenir des moutons l'hiver
8. Faire participer les habitants et les élèves de Cergy à la première phase d'aménagement de l'espace naturel des Linandes
9. Place des Chênes : déploiement de la nouvelle végétation plantée au printemps 2023
10. Refondre le Portail familles
11. Poursuivre le déploiement de la mise en place du tri sélectif dans les équipements de la ville (crèches et écoles)
12. Former les agents municipaux aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes
13. Sensibiliser aux écogestes sur la réduction de la consommation énergétique
14. Généraliser le déploiement des grainothèques dans les trois médiathèques de Cergy
15. Développer les actions de partenariat, de partage et de découverte du jardin pédagogique de Visages du Monde
16. Accueillir des animations « Fresque du climat » dans les médiathèques
17. Améliorer la signalétique et l'entrée de la ferme agro-pédagogique
18. Diminuer l'achat de goodies et réduire leur empreinte environnementale
19. Acquérir une balayeuse électrique
20. Établir un bilan chiffré de la journée des associations sur le plan environnemental avec un ensemble d'indicateurs

Les bonnes ressources

- Le portail **Transition écologique et énergétique de la ville de Cergy** pour retrouver toutes les actions et l'agenda des événements sur la transition écologique : www.cergy.fr/tee
- *Penser la menace climatique* par Jean-Michel Vincent (18 €) : ouvrage présentant une stratégie articulant comptabilité carbone et actions locales. Publié avec le soutien de la ville de Cergy, l'université de Cergy-Pontoise et l'ESSEC
- L'outil intuitif développé par l'Ademe pour **calculer sa propre empreinte carbone individuelle** et connaître les bons gestes adaptés à son profil : <https://nosgestesclimat.fr>
- La **conférence de Jean Jouzel**, co-auteur du rapport du Giec, à l'université de Cergy-Pontoise en octobre 2022, à revoir sur le site de l'Université Ouverte : <https://universiteouverte.u-cergy.fr/rechauffement-climatique-ou-en-sommes-nous>
- 2 décryptages clairs et accessibles du **dernier rapport du GIEC** :
 - par Greenpeace en 5 points clés www.greenpeace.fr/guide-decryptage-rapport-giec
 - par Pour un réveil écologique : les 3 volets en 10 points clés : <https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/articles/10-points-cles-giec-ar6-wg3>
- Les 4 scénarios de l'Ademe pour une **neutralité carbone en 2050** sur lesquels élus et services de Cergy ont travaillé pour l'élaboration du prochain PLU : www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios
- *Le monde sans fin* par Christophe Blain et Jean-Marc Jancovici (28 €) : une BD complète pour tout comprendre aux enjeux climatiques et énergétiques actuels
- *Le Plan de transformation de l'économie française* par le Shift Project (11,90 €) : l'un des scénarios les plus complet et cohérent pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050





cery.fr/tee

